Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult | Saint-Gatien-des-Bois
Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville | Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

SOMMAIRE

DÉCOUVRIR 03

Carte d'identité 04
16 commissions 06
Organigramme 08
Structures 10
Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine 15
Centre de découverte de l'eau Algia 18
Promotion du tourisme 19

ENVIRONNEMENT 20

Collecte des ordures ménagères 21
Tri des déchets 25
Sensibilisation au tri 28
Modernisation des déchèteries 30
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 32
Éco-domaine de Bouquetot 35
Fourrière animale et automobile 37

PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES 39

Eaux de baignade 40
Eau potable 41
Assainissement 43

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 45

Urbanisme 46
Habitat et logement 53
Équipements 55
Sport 58
Voies Vertes 59
Bus Verts et scolaires 61
Wifi, un atout du territoire 62
Fibre optique 63

COMMUNICATION 64

Chatbot 65
ADGCF 67
Contrats de territoire 69
États généraux des RIP 71
Nudges, l'incitation au changement 73
Nouveau site internet pour la Communauté de Communes 75
Faire la fête sans perdre la tête 76
Formation sauveteur en mer 77

FINANCIER 80

Budgets 81
SDIS 84

DÉCOUVRIR

Carte d'identité 04
16 commissions 06
Organigramme 08
Structures 10
Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine 15
Centre de découverte de l'eau Algia 18
Promotion du tourisme 19

CARTE D'IDENTITÉ DE CŒUR CÔTE FLEURIE
DÉCOUVRIR

Ensemble des infrastructures gérées par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Depuis le 1er janvier 2017, la Loi NOTRe a transféré les trois compétences suivantes des communes vers l'intercommunalité :

- Promotion du tourisme – Création de la SPL de développement territorial et touristique de Deauville.
- Collecte des Ordures Ménagères.
- GEMAPI : la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les inondations.

NOS COMPÉTENCES

- **Aménagement de l'espace**
  - Élaboration et révision des documents d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux).
  - Instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).
  - Création et gestion de zone d'aménagement concerté (ZAC).
- **Développement économique**
  - L'aménagement numérique du territoire.
  - Aménagement, commercialisation et gestion de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

En outre, elle s'est dotée de quatre compétences optionnelles :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
  - Traitement des ordures ménagères.
  - Tri des déchets.
  - L'EAU (les réseaux d'eau pluviale, potable, d'assainissement et des eaux usées + les eaux de baignade).
- **Politique du logement et du cadre de vie**
  - Programme Local de l'Habitat.
  - Prévention de la délinquance.
  - Accueil des gens du voyage pour les grands rassemblements d'été.
  - Réhabilitation de logements sociaux.
  - Centre d'Incendie et de Secours.
  - Fourrière automobile.
  - Fourrière animale.
  - Transport scolaire.
  - Actions culturelles d'intérêt communautaire.
- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

- **Équipements d'intérêt communautaire**
  - **Fourrière animale**.
  - **Pôle OMni'Sports**.
  - **Parc de loisirs**.
  - **Algia, Centre de découverte de l'eau**.
  - **L'Odyssée Paléospace**.
  - **L'Eco-domaine de Bouquetôt**.

COMMISSIONS : CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT
DÉCOUVRIR

FINANCES
PROSPECTIVE
NOUVEAUX PROJETS
COMMUNICATION
Philippe AUGIER

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :
URBANISME
HABITAT
FONCIER
Michel MARESCOT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Christian CARDON

PRÉVENTION SÉCURITÉ
Colette NOUVEL-ROUSSELOT

EAU POTABLE
François PEDRONO

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE LA VIE
Jacques MARIE

EMPLOI ET FORMATION
Régine CURZYDLO

APPEL D'OFFRES
ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS
DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS
COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
Michel CHEVALLIER

ASSAINISSEMENT EAUX DE BAIGNADE
Jean-Paul DURAND

TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
Yves LEMONNIER

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Françoise LEFRANC

RURALITÉ
Philippe LANGLOIS

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)
Guillaume GAPARD

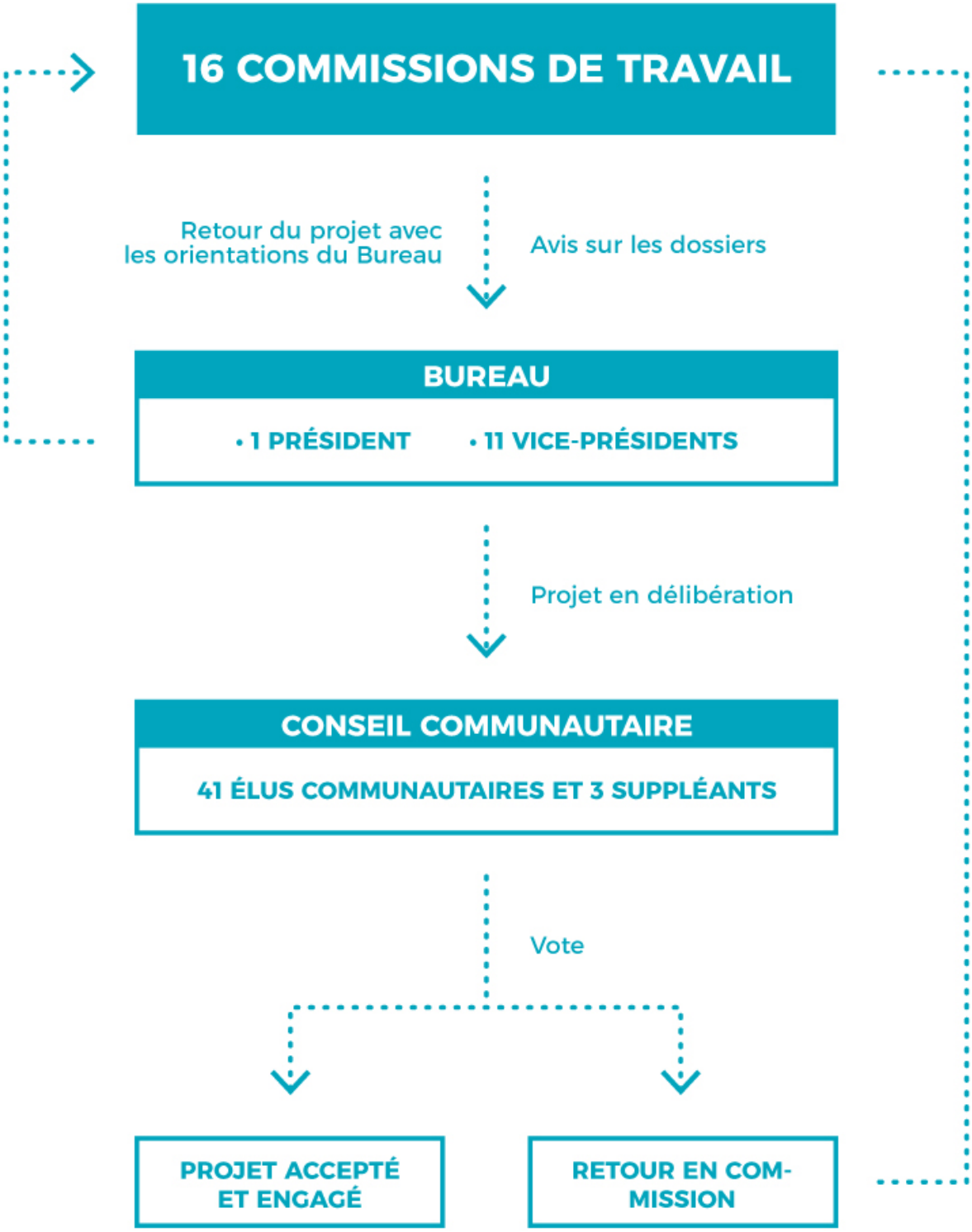
16 COMMISSIONS DE TRAVAIL
Retour du projet avec les orientations du Bureau
Avis sur les dossiers
BUREAU
• 1 PRÉSIDENT
• 11 VICE-PRÉSIDENTS
Projet en délibération
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
41 ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET 3 SUPPLÉANTS
Vote
PROJET ACCEPTÉ ET ENGAGÉ
RETOUR EN COMMISSION

ORGANIGRAMME
DÉCOUVRIR

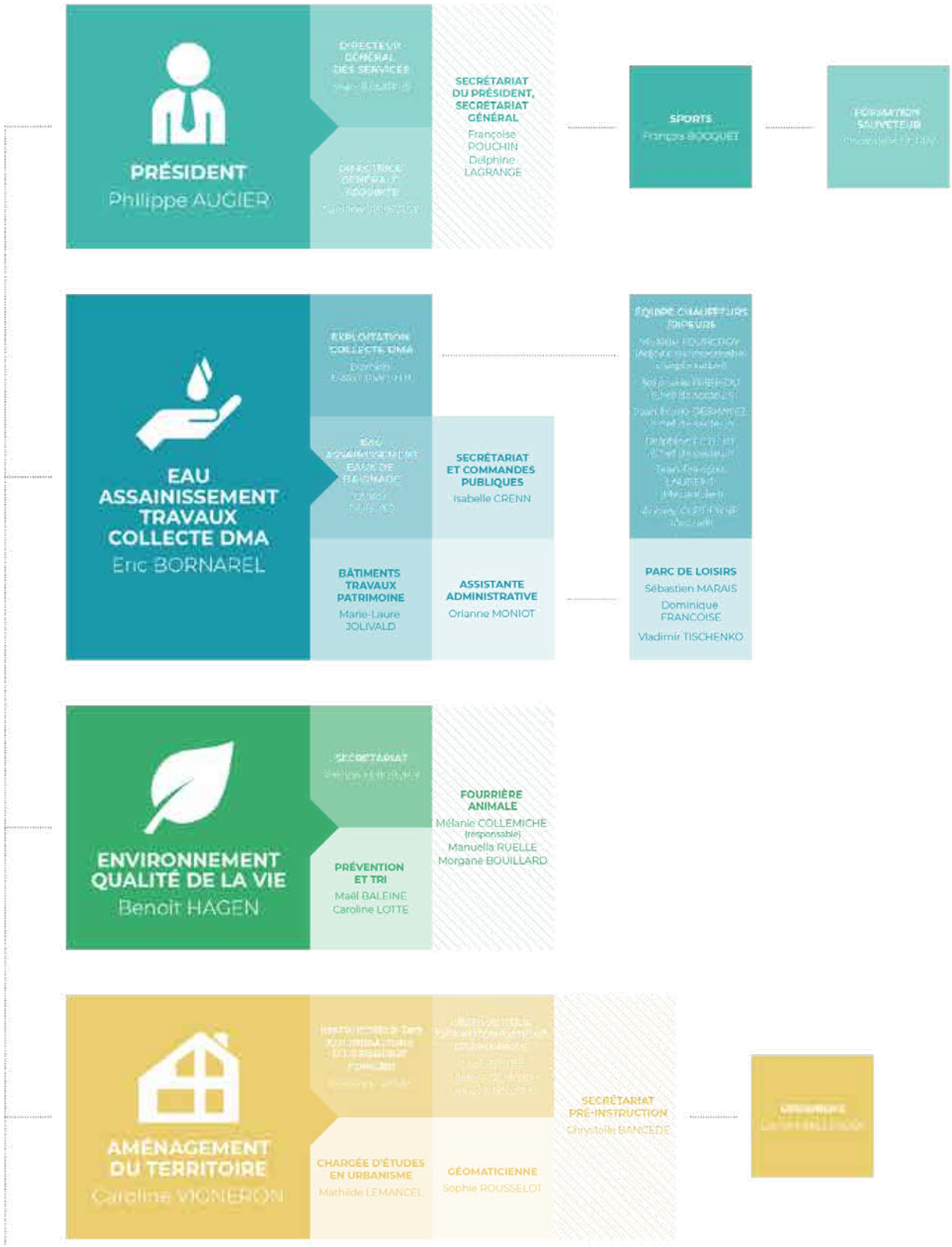

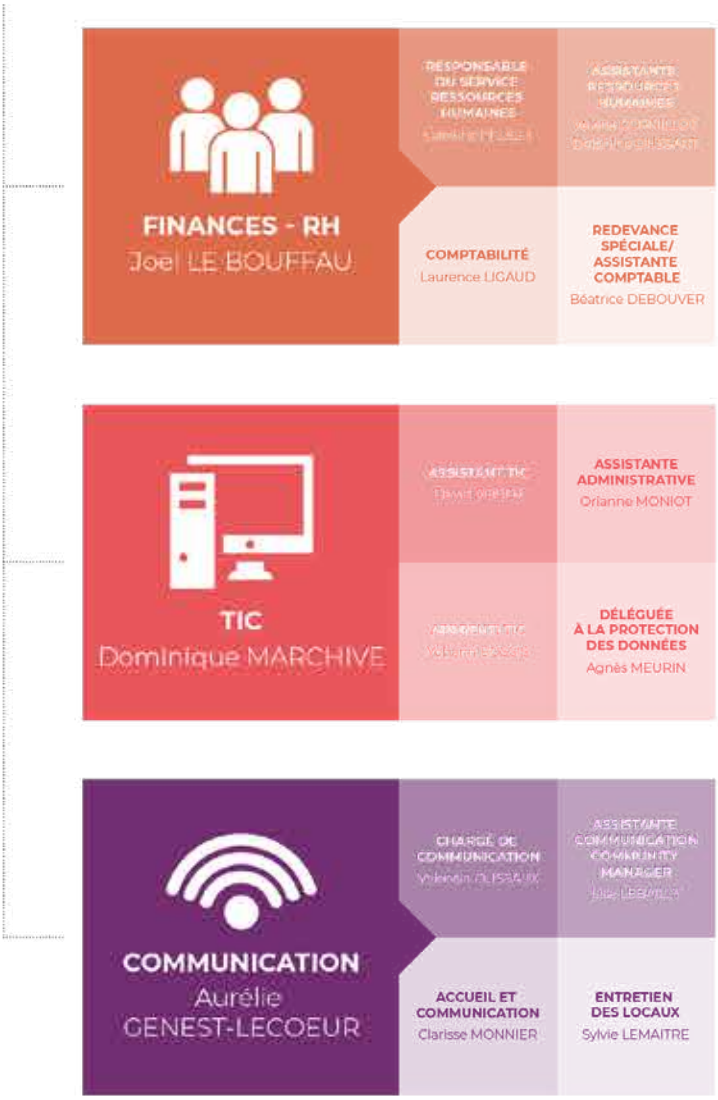
FINANCES - RH
Joel LE BOUFFAU
RESPONSABLE DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES
COMPTABILITÉ
Laurence LIGAUD
REDEVANCE SPÉCIALE/ ASSISTANTE COMPTABLE
Béatrice DEBOUVER
TIC
Dominique MARCHIVE
ASSISTANT TIC
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
Orianne MONIOT
ASSISTANT TIC
DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES
Agnès MEURIN
COMMUNICATION
Aurélie GENEST-LECOEUR
CHARGÉ DE COMMUNICATION
ASSISTANTE COMMUNICATION COMMUNITY MANAGER
ACCUEIL ET COMMUNICATION
Clarisse MONNIER
ENTRETIEN DES LOCAUX
Sylvie LEMAITRE

NOS PARTICIPATIONS AUX DIFFÉRENTES STRUCTURES
DÉCOUVRIR

Les représentants aux différentes structures

Pierre AUBIN

- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- RESSOURCE NORD-PAYS D'AUGE (Ancien Syndicat de Production d'eau Potable de la Région Nord-Pays d'auge)
- SDEC ENERGIE (commission consultative)
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT PLATEAU DE LA CROIX D'HEULAND
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Philippe AUGIER

- PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine)
- CHARTE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL avec la CCI DU PAYS D'AUGE « PROMOTION DES ZONES ÉCONOMIQUES »
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE
- PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- PAYS D'AUGE EXPANSION
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE DEAUVILLE

Monique BECEL

- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Véronique BOURNÉ

- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Guillaume CAPARD

- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSINVERSANT DE LA TOUQUES

Christian CARDON

- PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Michel CHEVALLIER

- COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)
- COPROPRIÉTÉ « DEAUVILLE HOME »
- POM'S (COMITÉ DE GESTION)
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Christine COTTÉ

- ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Régine CURZYDLO

- CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) DU PAYS D'AUGE NORD
- COMMISSION LOCALE D'INSERTION DU PAYS D'AUGE NORD
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Sylvaine de KEYZER

- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Sylvie DE GAETANO

- ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Jean-Paul DURAND

- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE VILLERS-SUR-MER
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Thérèse FARBOS

- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- PLIE DU PAYS D'AUGE NORD (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Commission de validation des dossiers)
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Patricia FORIN

- PAYS D'AUGE EXPANSION
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Jean-Claude GAUDÉ

- PLIE DU PAYS D'AUGE NORD (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – Commission de validation des dossiers)
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Michèle LEBAS

- ÉCOLE DE MUSIQUE « Claude Bolling » (SIVU)
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE
- PAYS D'AUGE EXPANSION

Françoise LEFRANC

- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE
- POLE D'EXCELLENCE RURALE « LAIT, VIANDE, POMME : LE PAYS D'AUGE PAR EXCELLENCE »
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE

Yves LEMONNIER

- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Michel MARESCOT

- AÉROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE (Commission consultative de l'Environnement)
- PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- AUCAME (ASSOCIATION) (Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole)
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE
- RIVE GAUCHE 2000
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SEVEDE (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Jacques MARIE

- CALVADOS LITTORAL ESPACES NATURELS
- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SDEC ENERGIE (commission consultative)
- SEVEDE (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- S.P.P.P.I. (Secrétariat Permanent Prévention Pollutions Industrielles en Basse-Seine)
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Dominique MERLIN

- COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Colette NOUVEL ROUSSELOT

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ CIVILE
- S.D.I.S. (Conseil d'administration)
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

François PEDRONO

- SCoT Nord-Pays d'Auge
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAP) DE LA HAUTE DORETTE
- SYNDICAT PLATEAU DE LA CROIX D'HEULAND
- SYNDICAT MIXTE DU BASSINVERSANT DE LA TOUQUES
- SYNDICAT MIXTE HIPPODROME DE DEAUVILLE
- RESSOURCE NORD PAYS D'AUGE (ancien Syndicat d'Eau Potable de la Région Nord-Pays d'Auge)

Dominique POIDEVIN

- C.M.P.P. (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) (Conseil d'administration)
- MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE
- SYNDICAT MIXTE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Sylvie RACHET

- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE

David REVERT

- COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) DU PAYS D'AUGE
- FISAC

Chantal SÉNÉCAL

- SEVEDE (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN-VERSANT DE LA TOUQUES

Catherine VINCENT

- Atmo Normandie (fusion de Air Normand et AIR COM le 02.12.2016) (Surveillance de la qualité de l'air) (représentation au sein du Collège « Collectivités territoriales »)
- ASSOCIATION R.G.O. (Réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable)
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS D'AUGE
- SPL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE
- SYNDICAT MIXTE DU BASSINVERSANT DE LA TOUQUES

Henri LUQUET

- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES

Brigitte YVES dit PETIT-FRERE

- École de Musique

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
DÉCOUVRIR

Crédit photos : Jacques Basile

Le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, né en mars 2017, regroupe 8 intercommunalités de l'Estuaire de la Seine, dont Cœur Côte Fleurie.
C'est un collectif de travail destiné à faire avancer des sujets d'intérêt général. Il se concentre sur des projets qui gagnent à être portés collectivement pour plus d'impact et de visibilité.

Favoriser le collectif sans dissoudre les individualités

Le pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale. C'est une structure souple et légère, un collectif de travail destiné à porter des projets d'intérêt général.

Les intercommunalités composant le pôle sont convaincues que l'estuaire de la Seine est le périmètre pertinent pour défendre leurs intérêts communs et peser sur les grandes décisions au plan régional, national voire international.

La volonté affirmée de renforcer l'axe Seine, qui concentre près de 35% de la production industrielle française, vient conforter le positionnement stratégique de l'estuaire de la Seine, tant dans son axe Nord-Sud que dans son axe Est-Ouest.

Actions réalisées en 2019

Attractivité et tourisme

- Co-construction et mise en œuvre de la stratégie touristique de l'estuaire de la Seine. Identification des principaux enjeux : l'Estuaire de la Seine, un territoire de consommation touristique plutôt qu'une destination touristique ; des destinations aux renommées internationales qui se détachent clairement ; une nécessité de diffusion des flux sur tout l'estuaire pour un développement global et partagé ; la digitalisation comme cadre global de tout développement touristique ; des fondamentaux d'aujourd'hui à assurer tout en s'orientant vers les fondamentaux de demain ; un besoin de partage de l'information touristique via des outils marketing.

  3 axes de travail identifiés :
  – Les mobilités : se déplacer au sein du territoire et diffuser les flux.
  – L'attractivité et la compétitivité : développer, mailler et promouvoir l'offre dans une logique de complémentarité.
  – L'innovation et l'expérimentation : anticiper et accompagner les territoires afin de répondre aux mutations technologiques, sociétales et comportementales en matière de tourisme.
- Réalisation d'une carte touristique de l'Estuaire.
- Animation du réseau des offices de tourisme de l'estuaire de la Seine pour jouer collectif, mener ensemble des projets à forte visibilité, engager des démarches de promotion profitables à tous, développer une stratégie concertée à l'échelle du Pôle qui soit complémentaire des actions menées par les offices de tourisme.
- Organisation des traversées de l'Estuaire de la Seine entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer : 2019 voit une augmentation du nombre de dates proposées et l'expérimentation de demi-journées. Bilan très mitigé en raison d'une météo peu clémente et d'un nouveau système de réservation.
- L'édition 2019 des Nuits du tourisme (dont Cœur Côte Fleurie fut un des territoires d'accueil) a réuni près de 4 500 personnes pour 42 évènements, petits ou grands, avec un taux de fréquentation de 77 %. Les trois quarts des visiteurs habitent à proximité de l'animation mais ces évènements ont néanmoins réussi à capter près d'un quart de touristes extérieurs.
- Poursuite du développement de l'accueil des tournages dans l'Estuaire de la Seine.

Développement économique

- En 2018, lancement de la plateforme open data de l'estuaire de la Seine www.data.estuairedelaseine.fr
  En décembre 2019, elle compte plus de 400 jeux de données libérées par 16 partenaires du territoire : les intercommunalités membres du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, partenaires (Ports de Rouen et du Havre, Université Le Havre Normandie, CCI Seine Estuaire, GIP Seine Aval, Maison de l'estuaire et l'Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine).
- Lancement de l'open data tour lors de la semaine du Numérique organisée par Caux Seine Agglo le 23 novembre 2019.
- Organisation à Deauville du 1er hackathon de l'Estuaire de la Seine en mars, sur la thématique du tourisme.
- Étude sur la gestion des déchets ménagers dans l'Estuaire de la Seine afin d'identifier des priorités d'actions pour améliorer la valorisation et le traitement des déchets ménagers à l'échelle de l'Estuaire : présentation d'un projet de schéma d'orientation
- Contribution au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Normandie (SRADDET)
  Objectif : porter des positions communes, pour se faire entendre et peser collectivement sur les sujets stratégiques majeurs susceptibles d'impacter les territoires de l'Estuaire

Mobilités

- Réalisation d'une carte des itinéraires modes doux de l'Estuaire de la Seine (Seine à Vélo, VéloMaritime 4 et itinéraires locaux).
- Ligne Nouvelle Paris-Normandie : suivi des études en cours et des comités de pilotage ou territoriaux pour informer et mobiliser les différents acteurs.
- La Seine à vélo : participation aux comités d'itinéraires des deux grands axes majeurs, la Seine à vélo et de la VéloMaritime.
- Le Pôle métropolitain a organisé un premier séminaire des mobilités dans l'estuaire le 4 juillet 2019. L'objectif est d'identifier des actions concrètes pouvant être menées à l'échelle de ce territoire en bonne cohérence avec le plan de transport de la Région Normandie.
- Recensement des aires de co-voiturage sur le territoire de l'Estuaire et Enquête usagers aires de co-voiturage : méthode et premiers résultats.
- Le co-voiturage : travail avec les services de la Région pour organiser et articuler le déploiement du dispositif régional Nomad Covoiturage dans les EPCI du Pôle (dont Cœur Côte Fleurie) en début d'année 2020.

Développement durable et santé

- Partenariat avec le Gérontopole Seine Estuaire Normandie, association ayant pour ambition de mener une réflexion commune sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population et de lancer différents travaux dans une logique de prévention primaire et secondaire de la perte d'autonomie.
- Démarche engagée vis-à-vis des EPCI membres pour accompagner les stratégies alimentaires des territoires.

Pour en savoir plus sur le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, rendez-vous sur www.estuairedelaseine.fr et sur Twitter @estuaire_seine

LE CENTRE DE DÉCOUVERTE DE L'EAU ALGIA
DÉCOUVRIR

En 2019, la fréquentation du centre ALGIA s'est élevée à 168 visiteurs individuels et 24 visites en groupe.

L'espace découverte

Pour les guider dans leur parcours, après une présentation de l'eau, son histoire et son utilisation, chaque visiteur reçoit un quizz contenant des questions dont il faudra trouver les réponses pour reconstituer un mot mystère. Les visiteurs sont alors invités à se déplacer librement pour découvrir tel un jeu de piste, les informations cachées dans les vidéos, les totems et les bandes audios.

L'espace multimédia

« Ça coule de source » est un jeu spectacle. Son principe repose sur l'interactivité par le biais d'un jeu de questions à choix multiples auxquelles les visiteurs répondent individuellement.

Le principe du jeu est simple, il s'agit de faire gagner son équipe de 16 joueurs (Bocage ou Rivage) en répondant successivement à 3 séries de 5 questions. Pour ponctuer les séries de questions, des vidéos sont projetées, sous forme de micro-trottoir avec des questions posées aux habitants de Cœur Côte Fleurie sur le thème de l'eau. Le public répond collectivement aux questions qui lui sont posées par l'animateur grâce à sa télécommande. À l'issue des séries de questions, le meilleur joueur de chacune des deux équipes est désigné. Ils s'affrontent ainsi dans le « duel » final.

PROMOTION DU TOURISME
DÉCOUVRIR

Crédit photo : SPL tourisme Cœur Côte Fleurie

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a confié la « Promotion du Tourisme » à la Société Publique Locale (SPL) de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville. Elle a versé 1 380 155 € pour l'année 2019.

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures ménagères 21
Tri des déchets 25
Sensibilisation au tri 28
Modernisation des déchèteries 30
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 32
Éco-domaine de Bouquetot 35
Fourrière animale et automobile 37

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BILAN 2019
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. La compétence

Le traitement des déchets ménagers et assimilés relève de la compétence de Cœur Côte Fleurie depuis 1974. La valorisation des matériaux recyclables est réalisée par le SEVEDE depuis 2006. Le SEVEDE gère également la partie transfert, le transport et la valorisation énergétique des Ordures Ménagères.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence Collecte des déchets ménagers a été transférée à l'intercommunalité.

Les flux collectés pour les usagers sont :

- Les Ordures ménagères résiduelles (suivant le calendrier annuel).
- Les Emballages (suivant le calendrier annuel).
- Les Déchets Verts du 1er mars au 15 novembre (suivant le calendrier annuel).
- Les Encombrants (suivant le calendrier annuel).

La collecte est assurée en régie sur toutes les communes hormis sur Saint-Gatien-Des-Bois, Saint-Pierre-Azif et Vauville pour lesquelles une délégation à un prestataire privé a été mise en place pour la collecte uniquement des Ordures Ménagères et Assimilés et des Emballages.

La gestion de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés répond à de forts enjeux, notamment le maintien d'une bonne qualité de service, le respect des contraintes et objectifs réglementaires, la maîtrise de l'évolution des coûts et leur optimisation.

2. L'organisation de la collecte

Pour assurer la collecte, une conteneurisation des Omr et Emballages a été mise en place pour l'habitat horizontal conformément aux prescriptions de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), en équipant tous les foyers de bacs.

Néanmoins la collecte des sacs est encore tolérée dans le cas où l'habitant ne peut stocker de bacs.

L'objectif est :

- d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte en rendant la collecte plus sûre et moins pénible. Le contenu des bacs est versé mécaniquement dans la benne ;
- de faciliter la manutention des contenants par l'habitant ;
- d'éviter les dépôts de sacs poubelles sur les trottoirs.

2 614 bacs (OMr ou Emballages ou Déchets Verts) ont été distribués d'une capacité de 120 L à 660 L aux usagers en 2019 aux particuliers, aux syndics de copropriétés, aux sociétés et aux entreprises.

3. La fréquence de la collecte des déchets des particuliers

Pour la collecte des **Ordures Ménagères Résiduelles**

La collecte est organisée en zones en fonction de la typologie d'habitat :

- Zone « points noirs » avec une collecte 7 fois par semaine minimum.
- Zone « hyper centre » avec une collecte de 6 fois par semaine en période basse saison et une collecte de 7 fois en période haute saison.
- Zone « urbain dense » avec une collecte deux fois par semaine toute l'année.
- Zone « pavillonnaire/campagne » avec une collecte une fois par semaine toute l'année.

Quel que soit le secteur, une collecte hebdomadaire des **Emballages** est réalisée. Une nouvelle collecte des Emballages a été mise en place le lundi matin pour assurer le vidage des points de regroupement afin de maîtriser les débordements à l'issu des weekends. Ponctuellement, en fonction de la fréquentation touristique, le service collecte assure des vidages supplémentaires. Le tonnage des Emballages a fortement augmenté. Les usagers appliquent dorénavant les nouvelles consignes de tri élargies et la séparation des Papiers et des Emballages

La collecte des **encombrants** est également assurée sur toutes les communes suivant le calendrier annuel. En 2019, les usagers ont aussi la possibilité de faire appel à un service personnalisé d'enlèvement des encombrants sur rendez-vous (81 prises de rendez-vous) moyennant la somme de 35 €.

La collecte des **déchets verts** est organisée du 1er mars au 15 novembre. Elle concerne toutes les communes hormis Saint-Pierre-Azif, Vauville et Saint-Gatien-Des-Bois. Une collecte hebdomadaire est planifiée sur la période.

4. Le centre d'exploitation de la collecte des DMA

Le centre de collecte est implanté à Touques, chemin du Roy, depuis le 1er janvier 2017. C'est le point de départ des circuits de collecte. Il est idéalement placé car situé au centre du territoire et se trouve à proximité immédiate du quai de transfert du SEVEDE.

L'accueil du public y est assuré sur les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h pendant les vacances scolaires.

11 192 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués par l'accueil du centre de collecte et les mairies nous suppléant sur cette mission, ainsi que 2 065 cartes d'accès à la déchèterie.

Le personnel

L'organigramme fonctionnel au 1er janvier 2019

- 1 responsable d'exploitation
- 1 adjoint au responsable d'exploitation
- 3 responsables de secteur
- 1 agent d'accueil/secrétaire
- 1 mécanicien
- 46 agents de collecte

Des saisonniers viennent compléter l'effectif pour la haute saison.

Le parc de véhicules

Les véhicules utilisés sont de plus en plus innovants en termes environnemental puisqu'ils répondent aux normes « Euro VI » (norme Européenne de pollution qui impose aux véhicules poids lourds de ne pas dépasser certains seuils).

Le parc de véhicules du service collecte est composé comme suit :

- 18 camions benne à ordures ménagères, dont la répartition est la suivante : 1 de 26 tonnes, 8 de 19 tonnes, 3 de 16 tonnes, 2 de 12 tonnes, 1 de 10 tonnes et 1 de 7,5 tonnes.
- 1 camion spécial verre de 16 tonnes.
- 1 camion ampliroll 7.5 tonnes.
- 1 camion atelier 3,5 tonnes et 3 camions benne-basculante.
- 3 VL.

5. Financement

La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) finance la collecte des déchets ménagers et assimilés. Son taux a été fixé pour l'année 2019 à 4,04%.

6. La collecte des déchets des professionnels

Depuis le 1er janvier 2017, une redevance spéciale est en place pour les établissements publics, les associations et les entreprises, producteurs de déchets non ménagers et bénéficiant du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces redevables (ou potentiels redevables) signent automatiquement une convention fixant les conditions techniques et financières d'adhésion au service public de collecte et de traitement des déchets. Le montant de la Redevance Spéciale est construit sur la base de la production des déchets du redevable. Il couvre, d'une part, le volume d'ordures ménagères résiduelles présenté à la collecte, et d'autre part, le recours au service de collecte des cartons et du verre d'emballages, selon les modalités de calculs prévues.

Pour déterminer le volume des déchets présenté à la collecte, les professionnels sont incités à conteneuriser leurs déchets. Les bacs roulants sont remis gratuitement aux professionnels. Ces bacs ont la particularité d'être pucés. A terme, lorsque l'ensemble des véhicules du parc de collecte seront équipés de lecteurs, une facturation au réel pourra être effectuée.

Les déchets des professionnels sont collectés avec la même fréquence que les déchets des particuliers suivant les zones.

La collecte des cartons et des verres des professionnels est réalisée sur les secteurs « hyper centre » des professionnels uniquement. Cette prestation est assurée sur facturation dans le cadre de la mise en place de la redevance spéciale. Les zones de forte densité de commerçants bénéficient de trois collectes hebdomadaires de cartons et verre.

Pour 2019, 488 entreprises ont été assujetties à la redevance spéciale pour un montant facturé de 533 313,20 €.

TRI DES DÉCHETS : LE BILAN 2019
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déchets : les changements en 2019

- **La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie** assure la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, des sacs jaunes (emballages), des encombrants et déchets verts en fonction des différentes zones établies (calendriers).
- Depuis le 1er janvier 2017 tous les emballages se trient, dans les bornes de tri et/ou dans les sacs jaunes en porte-à-porte. Le tri et la valorisation des matériaux sont assurés par VEOLIA IPODEC Normandie.
- Les papiers se trient désormais séparément, en apport volontaire sur les points-tri.
- **Le Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE)** est en charge du transfert, du transport et de la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles.
- Avec **14 609,77 tonnes** d'Ordures Ménagères réceptionnées, l'exercice 2019 fait apparaître une baisse de 1.20 % du tonnage apporté au quai de transfert par rapport à l'année 2018 (soit 361,65 tonnes en plus).
- Le coût : **1 655 929,77 € TTC**, soit **113,34 €** TTC/ tonne traitée (contre 112,54 € TTC en 2018)

La collecte sélective

2 235,49 tonnes d'emballages collectées soit une évolution du tonnage de **7,25 %** par rapport à 2018

1 731,39 tonnes de verre ont été collectées, dont **1 509,68** tonnes de verre recyclées

674 768,06 € TTC : le coût du service de collecte sélective, financé comme suit :

- **510 506,34 € TTC** par CITEO
- **164 261,72 € TTC** par les recycleurs

Soit une recette pour la collectivité de **23,24 €** à la tonne.

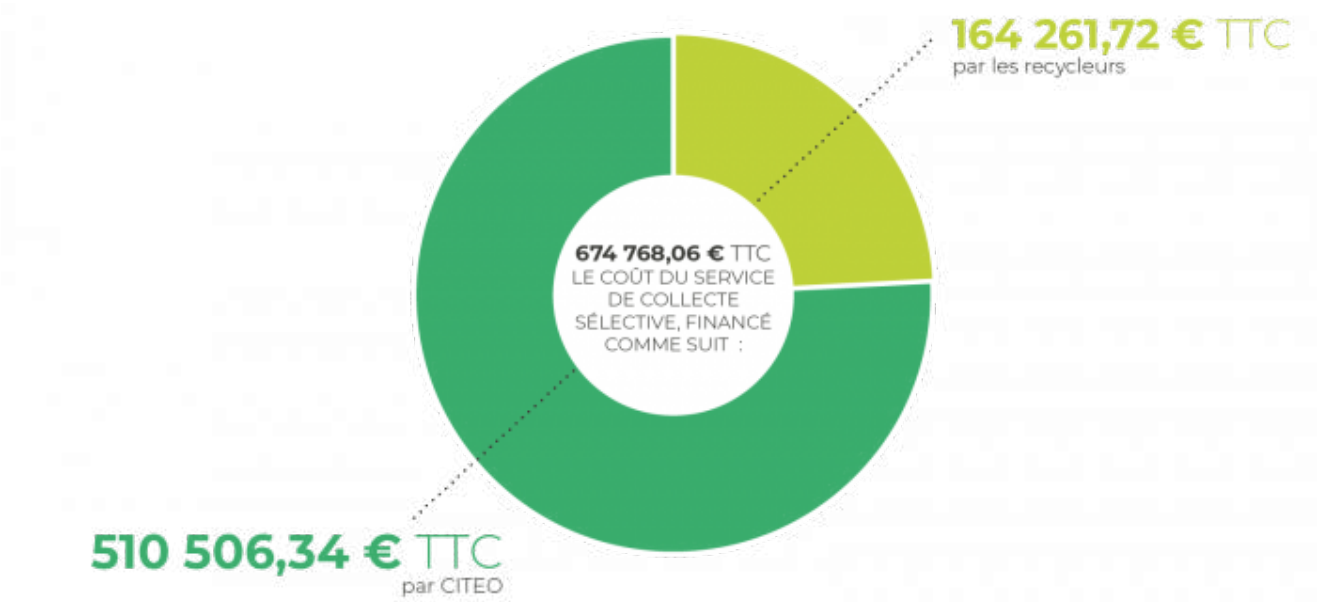

Le tonnage de déchets envoyé au SEVEDE représente : 14 609,77 tonnes (Ordures Ménagères, incinérables de déchèteries + refus de tri).

En ce qui concerne la valorisation énergétique, les déchets incinérés permettent de produire de l'électricité (RTE) mais également de la vapeur (TEREOS).

La production électrique pour 2019 a été de 22 650 MWh dont seuls 10 024 MWh ont été vendus, le reste ayant été autoconsommé.

Déchèterie : le tonnage des dépôts en baisse

Déchèteries : Touques, Villerville et Villers-sur-Mer

L'année 2019 a été marquée par une stabilité des tonnages déposés en déchèteries (- 0,1 %), notamment concernant les volumes de gravats, de déchets verts et de bois ; 13 543,20 tonnes au global ont été évacuées.

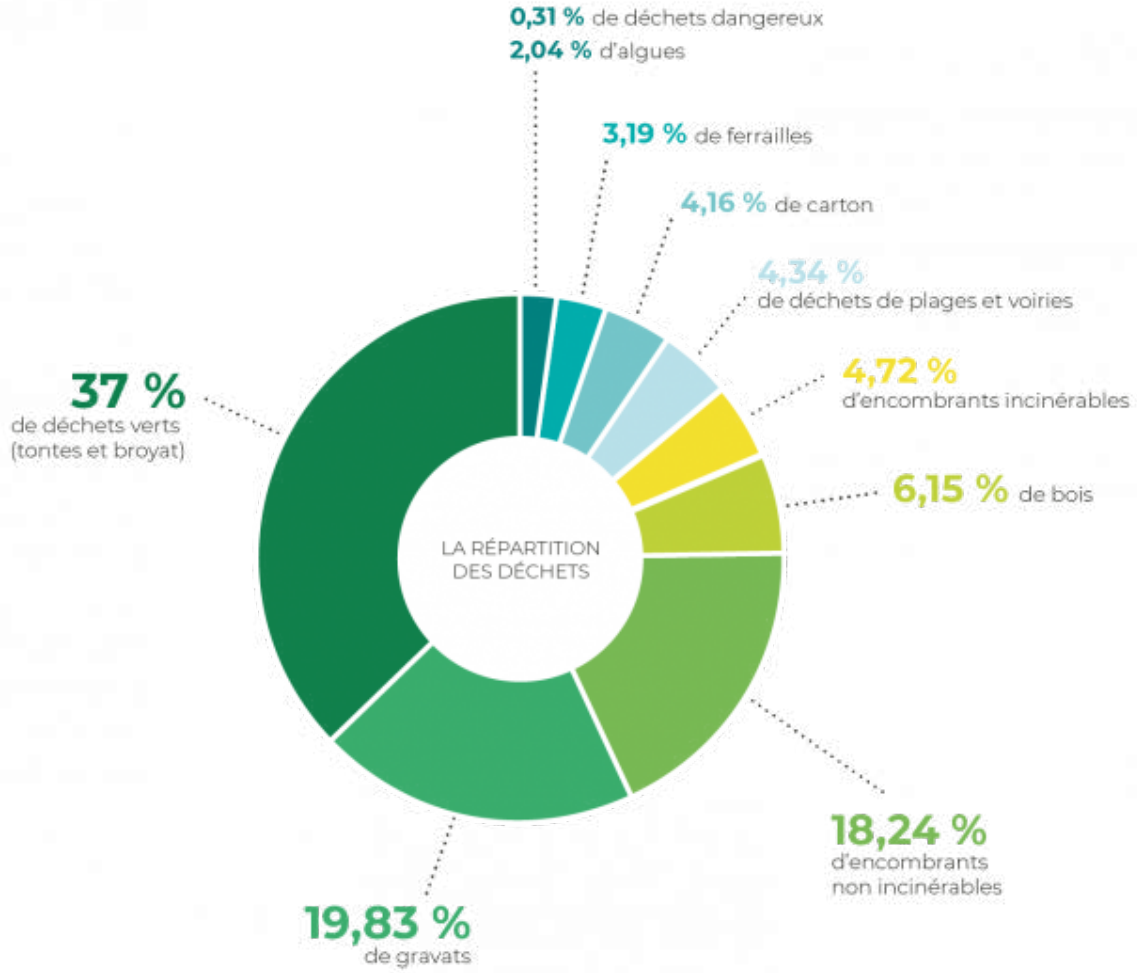

74,22 tonnes de textiles revendus ou recyclés via les **9** points d'apports volontaires répartis sur le territoire

Le coût du service « gestion des déchèteries » en 2019 s'élève à **1 289 187,29 €**, soit un **prix à la tonne de 82,24 € TTC** (contre 67,69 € TTC en 2018).

TRI : SENSIBILISONS TOUS LES PUBLICS !
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour les enfants

57 animations de sensibilisation en classe : **1 107** enfants sensibilisés au tri des déchets, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation...

Événement pour les scolaires du territoire le 16 mai dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial : plus de **400 enfants** présents au Pôle International du cheval pour une journée sur le thème « Change ! Deviens un p'tit héros de l'enviro ».

Pour les adultes et les familles

2 interventions en centre de formation : **15** adultes sensibilisés

- **25** stands sur les plages et/ou marchés des villes de Villers-sur-Mer, Blonville-sur-mer, Bénerville-sur-mer, Tourgéville, Deauville, Trouville-sur-mer, Touques et Villerville.
- 4 collectes de déchets sur les plages.
- **325** personnes sensibilisées au **tri des déchets** et à **la lutte contre le gaspillage alimentaire**..

En effet, parmi ces stands, ***6*** d'entre eux ont été complétés par des animations avec le « vélosmoothie zérogaspi' » avec des fruits invendus des magasins partenaires sur le territoire.

Des évènements ponctuels

- Forum des aînés à Touques (stand d'information) dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées).
- À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) du 16 au 24 novembre 2019 : distribution de compost et paillage dans les 3 déchèteries intercommunales pour les particuliers.

Pour les professionnels

Les professionnels sont assujettis à la redevance spéciale. Dans ce cadre, **109** entreprises ont été nouvellement recensées et **24** ont vu leur dossier actualisé en 2019. L'objectif est de financer le service public rendu et d'établir une équité entre les usagers. A cette occasion une sensibilisation au tri et à la réduction des déchets est apportée.

MODERNISATION DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie dispose actuellement de 3 déchèteries vieillissantes et non adaptées à l'affluence locale. La collectivité va donc moderniser ses déchèteries.

Le groupement d'entreprises porté par VEOLIA Propreté a été retenu en mai 2019 pour réaliser ce projet pour un montant global de 5,5 millions d'€ TTC. Les travaux seront effectués en 2020 et 2021.

Les études pour la réalisation du permis de construire et du dossier d'enregistrement au titre des installations classées pour l'environnement ont débuté en juillet 2019.

Dans un premier temps, une nouvelle déchèterie plus grande et plus moderne sera construite sur le secteur La Croix-Sonnet à Touques pour remplacer les 2 petites déchèteries de Touques et Villerville :

Ce projet est un concept innovant qui proposera des services orientés vers la valorisation (objectif de 70 % de matières valorisées) et le réemploi (objectif de 1 % de matières réemployées).
Ce nouveau dispositif diminuera l'impact carbone du service par une massification des déchets et compensera la totalité des émissions de CO2 du volet transport en contribuant au reboisement des forêts normandes.

Ces installations vont promouvoir le social par la création d'un espace pédagogique avec un circuit scolaire pour sensibiliser au tri, au réemploi et à la valorisation des déchets et par le renforcement du partenariat avec les associations locales sociales et solidaires.

Enfin, ce projet prendra en compte les contraintes règlementaires de plus en plus exigeantes.

Ensuite, la déchèterie de Villers-sur-Mer sera modernisée :

Ces nouveaux sites vont améliorer le niveau du service rendu aux usagers par l'amélioration de la fluidité d'accès, de l'accueil et de la sécurité. Ils seront intégrés dans leur environnement immédiat avec une priorité donnée sur le recyclage et la valorisation des déchets réceptionnés.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) mis en place par la Communauté de Communes fait suite à la clôture du précédent programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Le PLPDMA, d'une durée de 6 ans (2019-2024), présente les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Les principaux objectifs retenus pour la durée du programme sont conformes à ceux exprimés par les plans nationaux et régionaux. Ils sont les suivants :

- Réduire de 10 % les Déchets Ménagers et Assimilés.
- Réduire de 22,5 % les apports de déchets verts en déchèterie.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, le programme se décline en 13 actions réparties en 4 axes :

- Axe 1 : les biodéchets
- Axe 2 : le réemploi / la réutilisation
- Axe 3 : exemplarité de la collectivité
- Axe 4 : sensibilisation du public

Le programme a été adopté par le Conseil Communautaire du 29 mars 2019.

Les grandes actions menées en 2019 – première année du programme

Biodéchets

Promotion du broyage/paillage : distribution de paillage/compost aux particuliers deux fois par an en déchèteries.

Composteurs collectifs : mise en place de 2 composteurs collectifs au lycée Marie Joseph et à l'EHPAD la Roseraie à Trouville-sur-Mer

Réemploi / réutilisation

TLC : recherche d'emplacements privilégiés pour l'installation de nouvelles bornes destinées à recevoir les textiles, linges et chaussures.

Exemplarité de la collectivité

Démarche Cit'ergie : engagement de la collectivité dans la démarche en vue d'une labellisation future.

Sensibilisation du public

La démarche « gourmet bag » : mise en place d'un groupe de travail pour trouver des restaurateurs volontaires et préparer l'expérimentation.

Gaspillage alimentaire : sensibilisation auprès des scolaires (6 interventions), tenues de 6 stands vélo smoothies sur les plages du territoire pendant la saison estivale.

Les scolaires : 57 animations de sensibilisation en classe, 1 107 enfants sensibilisés.

Les alternatives qualitatives de prévention : réalisation d'un atelier grand public en partenariat avec le CPIE sur la fabrication de ses propres produits d'entretien.

Promotion du compostage

119 composteurs individuels et 20 lombricomposteurs distribués sur l'année 2019.

La presse en parle

« Les enfants sensibilisés à l'environnement » – *Ouest France* – 17 mai 2019

« Et si vous ramassiez les déchets sur la plage » – *Ouest France* – 17 juillet 2019

« Un grand ramassage des déchets sur la plage aujourd'hui » – *Ouest France* – 18 juillet 2019

« Des ateliers environnementales tout l'été en partenariat avec une start-up » – *Pays d'Auge* – 19 juillet 2019

« Fabriquer ses propres produits d'entretien » – *Ouest France* – 22 novembre 2019

« Un comité de pilotage pour lutter contre le gaspillage alimentaire » – *Pays d'Auge* – 26 novembre 2019

ÉCO-DOMAINE DE BOUQUETÔT : L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

© Dupé Photo Paris

L'Éco-domaine est un site atypique créé dans le but de proposer un lieu de coopération pour les entreprises innovantes. Il s'inscrit aussi dans une démarche environnementale, laissant une large place à la pédagogie et la formation.

L'Éco-domaine s'appuie sur 5 thématiques en synergies :

- Agriculture biologique.
- Énergies renouvelables.
- Éco-construction.
- Éco-tourisme.
- Pédagogie et formation.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a acquis le domaine de 68 hectares il y a près de 30 ans pour en faire un site unique accueillant plusieurs structures et projets.

Depuis 2017, un partenariat a été signé avec CAE Rhizome (Coopérative d'activité et d'emploi agricole) dans le cadre de l'espace test agricole, une des missions de l'association Ecopya étant d'accompagner les porteurs de projet. Les entreprises installées sur l'Éco-domaine sont :

- un porteur de projet en maraîchage bio situé à côté de la lombriculture, le maraîcher cultive sous serre et en pleine terre sur sa parcelle, entretient et redonne vie aux jardins partagés de l'Éco-domaine.
- un porteur de projet « des fleurs partout », il s'agit de production de fleurs locales en pleine terre à destination des fleuristes, des grands hôtels de la côte et également du public qui peut venir acheter sur place plants et fleurs coupées.

De nombreux évènements ont déjà eu lieu et continuent à s'organiser sur le site :

- **Projet de co-création artistique** « Longitude 0° » : 12 dates avec des animations ont été organisées avec plus de 150 participants.

Ce projet vise à promouvoir, dans une démarche de création artistique participative pluridisciplinaire (arts plastiques : land art, sculpture, création sonore), des techniques et matériaux locaux associés à de nouveaux usages du numérique au service de la connaissance et de la transmission des patrimoines naturels, culturels et architecturaux en milieu rural.

- **Les samedis du Bouquetot** : de nombreuses animations associatives (fournées de pain, chantier participatif...) et marché des produits locaux : 6 animations et plus de 50 participants (bénévoles et grand public)
- **Les fêtes au Bouquetot**.
- **Balades natures thématiques** (nuit de la chouette, nuit de la chauve-souris, sur les traces des animaux,etc...)

En matière de **formation**, le bâtiment « espace de formation et de co-working » accueille régulièrement des stagiaires et nombreuses entreprises pour des réunions d'étude « au vert ». Les différents thèmes dispensés pour les formations , une vingtaine en 2019 :

- Apiculture naturelle,
- Spiruline,
- Aromathérapie,
- Plantes sauvages comestibles,
- Permaculture.
- Couture 100% recyclé

À noter ! Créée en août 2010, L'association **ECOPYA** (Éco-domaine en Pays d'Auge) est aujourd'hui la structure qui porte le projet « Éco-domaine de Bouquetot cultivons l'innovation ». Elle coordonne et anime les projets du collectif. Elle est également l'interlocutrice de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, propriétaire du site sur lequel est implanté l'Éco- domaine.

En 2019, **ECOPYA** a été labellisée « Tiers-Lieux Normandie » par la région.

FOURRIÈRE ANIMALE ET FOURRIÈRE AUTOMOBILE
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fourrière automobile

Ce service est assuré par un délégataire : la SARL PESLIER, elle assure l'enlèvement, le gardiennage et éventuellement la mise en destruction des véhicules en infraction, accidentés ou abandonnés sur la voie publique.

Nombre de véhicules mis en fourrière : 365

Nombre de véhicules récupérés par leurs propriétaires : 312

Nombre de véhicules détruits : 71

Nombre de véhicules vendus par le service des Domaines : aucun

Nombre de véhicules stockés sur le parc au 31/12/2019 : 14

Les dépenses liées à la gestion de la fourrière s'élèvent pour l'année 2019 à 44 851,98€ TTC pour 71 véhicules détruits sur l'ensemble du territoire décomposées comme suit :

- frais d'enlèvement : 7 673,34 € (T.T.C.)
- expertise : 3 431,06 € (T.T.C.)
- gardiennage : 33 061,37 € (T.T.C.) pour 5 447 jours de garde

Fourrière animale

Le chenil où se côtoient les activités de fourrière animale et de refuge pour chiens et chats est situé Chemin du Calvaire à Touques. Les agents du site s'occupent du soin des animaux, de l'alimentation, de l'entretien des boxes et de l'accueil physique.

Capacité de la fourrière : 10 chiens et 10 chats

Capacité du Refuge : 30 chiens et 20 chats

103 chiens recueillis en 2019 (76 rendus à leurs propriétaires)

47 chats accueillis (6 rendus à leurs propriétaires)

PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES

Eaux de baignade 40
Eau potable 41
Assainissement 43

EAUX DE BAIGNADE
PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES

Bilan de l'année 2019

Les 9 plages concernées par l'étroite surveillance active de la qualité sanitaire des eaux de baignade de Cœur Côte Fleurie sont situées à : Bénerville-sur-Mer/Tourgéville, Blonville-sur-Mer (2 plages), Deauville, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer (2 plages) et Villerville (2 plages).

Le rythme soutenu des prélèvements réalisés sur la Communauté de Communes au travers de sa délégation en complément des prélèvements réglementaires de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui déterminent le classement des plages en fin de saison, offre une forte réactivité pour la gestion de la surveillance de la qualité des eaux de baignade.

Le classement des plages de la saison estivale 2019 est déterminé sur les résultats des quatre dernières années, soit de 2016 à 2019, à savoir sur notre littoral.

Villerville

- Rue des Bains : Bonne qualité
- Plage des Graves : Excellente qualité

Trouville-sur-Mer

- Rue Croix : Excellente qualité

Deauville :

- Place des 6 Fusillés : Bonne qualité

Bénerville-sur-Mer – Tourgéville :

- Poste de surveillance : Bonne qualité

Blonville-sur-Mer :

- Rue Laforge : Bonne qualité
- Hameau Goblin : Bonne qualité

Villers-sur-Mer :

- Rue Jean Moulin : Bonne qualité
- Rue Jean Mermoz : Excellente qualité

EAU POTABLE
PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie agit pour préserver la ressource en eau, le confort de service et la sécurité des usagers de son territoire. Elle poursuit les investissements nécessaires afin de stocker, traiter et amener l'eau potable aux robinets des consommateurs. Elle rénove les réseaux d'eau potable. La gestion du service public de production et distribution de l'eau potable s'effectue, par délégation de service public, par la SETDN (Société des Eaux de Trouville, Deauville et Normandie) – Veolia Eau.

Les communes desservies par Cœur Côte Fleurie sont : Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Gatien-des-Bois, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer, Villerville. Quelques abonnés sont à Auberville, Pennedepie et Glanville et de la vente en gros est effectuée à Cricquebœuf.

Les chiffres 2019

- Le service public d'eau potable compte **26 483** abonnés (26 392 en 2018) avec l'intégration des usagers de la commune de Saint-Gatien-des-Bois à compter du 1 janvier 2018 (25 614 en 2017)
- Le service public d'eau potable prélève **3 093 847 m^3** (3 068 186 en 2018) dans les sources des Broches, de Cricqueboeuf, de Glanville, de Saint-Hymer, de Saint-Pierre-Azif et Saint-Gatien-des-Bois
- La consommation moyenne par abonné est de 321 L par habitant et par jour
- Le réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **376 km**. Le rendement du réseau est de **84,8** %.
- Prix TTC du service pour 120 m^3 au 1er janvier 2020 : **241,86 € TTC** (tarif unique pour les communes de Côte Cœur Fleurie sauf Trouville-sur-Mer et Villerville),
- Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 au 1er janvier 2020 : et 2,03 € (arrondi) contre 2,01 € au 1er janvier 2019
- Plus de 10 000 compteurs télé-relève ont été remplacés

L'eau potable au cœur des enjeux du développement durable

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est très engagée dans la réduction des déchets domestiques. Elle impulse avec dynamisme son Défi Zéro Déchet. Cohérente dans ses actions, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie défend l'eau du robinet, sa qualité et sa consommation. Cette démarche s'inscrit véritablement dans le développement durable et le Défi Zéro Déchet. L'eau est disponible 24h/24 au robinet, sans déplacement, sans emballage et donc, sans déchet. En somme, buvez de l'eau du robinet et éliminez des déchets de vos poubelles !

ASSAINISSEMENT : MAINTENIR UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES

Crédit photos : Patrice Le Bris

Le service d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie comprend la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées domestiques.

Ce service public est exploité, par gestion déléguée, par la SETDN – Veolia Eau (Société des Eaux de Trouville Deauville et Normandie) depuis le 1er mai 2008 pour une durée de 12 ans prolongée de 3 ans et 8 mois pour permettre de lisser l'amortissement du renouvellement des membranes de la station d'épuration .

Les communes adhérentes au service public de l'assainissement de Cœur Côte Fleurie sont : Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Gatien-des-Bois, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer, Villerville. Les effluents d'eaux usées de la commune de Cricquebœuf et un quartier à Auberville sont transférés et traités à la station d'épuration à Touques.

Les eaux usées sont collectées via les réseaux d'assainissement et ensuite transférées et traitées à la station d'épuration à Touques. Le traitement membranaire permet d'éliminer la pollution contenue dans ces eaux usées avant que celles-ci ne soient rejetées dans le milieu naturel, à savoir la Touques.

La station de traitement des eaux usées de Touques produit des boues qui sont valorisées dans la filière agricole qui s'en sert de compost.

Cœur Côte Fleurie poursuit ses investissements pour créer et renouveler le réseau de collecte afin de maintenir la qualité des eaux de baignade et améliorer la qualité du service pour chacun de ses usagers.

Les chiffres clés de l'assainissement en 2019 :

- **25 147** abonnés à ce service (25 070 en 2018)
- **215** km de réseau de collecte d'eaux usées
- **7** bassins tampons permettent la maîtrise des déversements d'effluents lors des périodes pluvieuses
- **60** postes de refoulement (pompes)
- **1** station d'épuration, à Touques, avec une capacité de traitement de **115 000** équivalent-habitant. La performance et l'efficacité des ouvrages respectent la conformité réglementaire des rejets (Directive Européenne et arrêté Préfectoral)
- Volume moyen de traitement en 2019 : **9 949 m^3** / jour
- **807,3** tonnes de boues produites en 2019 (777,8 en 2018)

L'assainissement non collectif

- **1 119** propriétés concernées

Les tarifs de l'assainissement

Assainissement collectif : tarif unique pour toutes les communes de Cœur Côte Fleurie

Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 : **2,33 € TTC** au 1er janvier 2020 et 2,31 € TTC (arrondi) au 1er janvier 2019

- Facture type 120m^3: **279,06 € TTC**

En 2019, 100% du système d'assainissement de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est conforme aux prescriptions du décret du 02/05/2006.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme 46
Habitat et logement 53
Équipements 55
Sport 58
Voies Vertes 59
Bus Verts et scolaires 61
Wifi, un atout du territoire 62
Fibre optique 63

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LES GRANDS PROJET DE 2019
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Crédit photo : Patrice Le Bris

Urbanisme

Modification n°3 du Plan local d'urbanisme intercommunal Cœur Côte Fleurie

La procédure de modification n°3 du PLUi de Cœur Côte Fleurie a été engagée par arrêté n°1 du 08 février 2019 en vue de poursuivre les objectifs suivants :

- Précision de la programmation pour une meilleure mise en œuvre du PADD ;
- Gestion des règles de droit pour une meilleure mise en œuvre du PADD ;
- Gestion des bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial ;
- Rectification d'erreurs matérielles et mises à jour.

Une période de concertation s'est tenue de mars à juillet 2019.

L'enquête publique s'est déroulée du 1er au 31 octobre 2019 inclus. Quatre permanences ont été tenues par le commissaire-enquêteur. À la suite de cette enquête, une conférence intercommunale s'est réunie afin de réaliser les arbitrages juridiques et politiques sur les sujets évoqués lors de l'enquête publique et d'apporter des réponses détaillées au commissaire-enquêteur, qui a rendu son rapport, ses conclusions et son avis le 30 décembre 2019.

Modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal Pays de Honfleur-Beuzeville applicable sur le territoire de Saint-Gatien-des-Bois

La procédure de modification n°2 du PLUi du Pays de Honfleur-Beuzeville a été engagée par arrêté n°2 du 29 mars 2019 en vue de poursuivre les objectifs suivants :

- Gestion des règles de droit pour une meilleure mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de développement Durables
- Gestion des règles de droit pour une adaptation aux évolutions règlementaires (zones A et N)
- Gestion des bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial
- Mises à jour et rectification d'erreurs matérielles.

Le PLUi s'applique sur les communes du Calvados membres de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, mais cette modification ne concerne que les dispositions impactant la commune de Saint-Gatien-des-Bois.

La population a été associée entre mars et août 2019.

L'enquête publique s'est déroulée du 12 au 29 novembre 2019 inclus, ponctuée de trois permanences du commissaire-enquêteur. À la suite de cette enquête, une conférence intercommunale s'est réunie afin de réaliser les arbitrages juridiques et politiques sur les sujets évoqués lors de l'enquête publique et d'apporter des réponses détaillées au commissaire-enquêteur.

Urbanisme opérationnel

Avancées des études de pré-programmation urbaine de l'aménagement de la zone d'activité économique communautaire sur les communes de Trouville-sur-Mer et Villerville : présentation de scénarios d'aménagement (faisabilité opérationnelle) et définition du schéma de maîtrise d'ouvrage.

Urbanisme réglementaire

Droit des sols : 1 620 dossiers traités (Compétence Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour les dossiers de Saint-Gatien-des-Bois depuis le 01/01/18)

Les missions du service Aménagement du territoire : il renseigne les habitants sur la faisabilité réglementaire de leurs projets par rapport aux dispositions du document d'urbanisme. Il apporte ses conseils et son expertise aux communes et aux milieux professionnels (géomètres, architectes, constructeurs, etc.)

2019 en chiffres :

- **1 620** dossiers traités (**1392** en 2018), dont :
  - **159** permis de construire (107 en 2017)
  - **1 082** demandes de certificat d'urbanisme (859 en 2018)
  - **371** déclarations préalables (375 en 2018)
  - **6** permis de démolir (5 en 2018)
  - **2** permis d'aménager (1 en 2018)

À cela s'ajoutent l'étude d'une vingtaine d'avant-projets.

12 rendez-vous effectués par l'Architecte Conseil du CAUE dans les locaux de la Communauté de Communauté Cœur Côte Fleurie.

Le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal)

Approbation du RLPi par délibération du Conseil Communautaire du 31 mars 2018 et entrée en vigueur du document début avril 2018.

12 autorisations préalables traitées par l'intercommunalité (dont 1 à Bénerville-sur-Mer, 3 à Saint-Arnoult, 8 à Villers-sur-Mer).

Projets de territoire

Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET est un outil à la fois stratégique et opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions : il s'inscrit dans la loi de transition énergétique :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Ce projet présente une véritable opportunité pour l'attractivité du territoire :

- structurer les différentes démarches engagées et fixer un cap volontaire pour les années à venir
- co-construire ce projet avec les acteurs locaux
- le partager et l'enrichir avec le grand public (ex : réunion publique début d'année 2019, un grand évènement de sensibilisation auprès du jeune public sera organisé au printemps sur certaines thématiques relevant du PCAET…)
- poursuivre la dynamique territoriale et son attractivité

C'est pourquoi, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a souhaité s'entourer de spécialistes dans chacun des domaines stratégiques pour le territoire et a donc fait appel au SDEC pour le volet Energie, à l'AURH pour le volet mobilité, au CEREMA pour la thématique changement climatique et à « Louradour Conseils » pour la concertation.

Avancement des études en 2019 :

- Séminaire des élus le 19/01/2019 : ateliers de travail autour de l'énergie, la mobilité et l'agriculture
- Présentation au COPIL du 13/03/2019 de l'état initial de l'environnement
- Élaboration du plan d'actions par les élus lors de 4 COPIL : les 27/02/2019 et 02/09/2019 (changement climatique), le 17/10/2019 (énergie et Cit'Ergie), le 08/11/2019 (mobilité)
- COPIL du 08/07/2019 : éclairages sur les thématiques bois-énergie et rénovation énergétique + présentation du programme Watty à l'école
- Organisation de 2 COTECH : le 08/03/2019 pour la présentation de la stratégie du PCAET et le 13/09/2019 pour celle du plan d'actions

Concertation/Communication :

Un atelier avec les acteurs locaux a été mené sur la thématique « agriculture » le 19/02/2019.

FORUM Mobilité-Énergie, grand public, organisé le 24/04/2019 (échanges/sensibilisation autour du covoiturage domicile-travail, de la mobilité active, de projets citoyens de production d'énergie verte, des économies d'énergie, etc.).

Évènement « Change ! Deviens un p'tit héros de l'enviro » organisé le 16/05/2019 : 400 élèves de CM1/CM2 réunis autour de différents ateliers (troupe d'improvisation et concours d'affiches sur la pollution des plages, apprentissage de l'art japonais Furoshiki, vélos smoothies, sensibilisation aux écogestes dans la Green House et aux énergies renouvelables).

La Communauté de Communes était présente sur le village de la course des « 21 kms Mer Monts et Marais » à Blonville-sur-Mer le 28 septembre pour une sensibilisation autour des économies d'énergie, du tri, des éco-gestes, etc.

La page PCAET du site internet est régulièrement mise à jour et la page Facebook permet également d'informer le public sur les actualités du projet.

Le Cœur Mag n°9 Hiver 2019 a présenté au public les grandes orientations et les premières pistes d'actions du projet de PCAET.

Exemples d'actions climat-air-énergie engagées en 2019 :

- Des études lancées : sur la faisabilité d'une installation de méthanisation collective, sur l'opportunité d'un projet de centrale solaire au sol à l'aéroport de Saint-Gatien-des-Bois, sur l'opportunité d'une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du POM'S, sur la rénovation exemplaire du siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
- Participation au projet LittoSIM sur la côte Normande pour la sensibilisation des acteurs de l'aménagement du littoral face au risque de submersion marine.
- Signature de la Charte des partenaires du chèque éco-énergie de la Région en octobre 2019
- 01/11/2019 : lancement de la plateforme Web « Soleil14 » ouverte à tous permettant de tester le potentiel solaire de sa toiture (cadastre solaire réalisé en partenariat avec le SDEC ENERGIE)
- Délibération du 21/12/2019 en faveur du lancement du programme Watty à l'école pour 2 années scolaires (2019-2021).
- Actions transversales (mise en œuvre du PLPDMA, étude de danger GEMAPI…)

Démarche de labellisation Cit'ergie

En parallèle de l'élaboration de son PCAET, la collectivité souhaite mettre en place sur l'ensemble de sa sphère d'influence et de ses compétences, une politique climat-air-énergie en s'engageant dans :

- la démarche de labellisation Cit'ergie, déclinaison française portée par l'ADEME du dispositif EuropeanEnergyAward (eea), outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité.
- la démarche collective Sobriété proposée par l'ADEME Normandie.

Avec le label Cit'ergie, les communes et les intercommunalités sont évaluées sur la base de leurs compétences propres dans 6 domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO2 associées et la qualité de l'air : le développement territorial / le patrimoine de la collectivité/ l'approvisionnement énergétique, eau et assainissement, déchets / la mobilité /l'organisation interne /la communication et les coopérations.

Ainsi, l'obtention du label est le signe tangible des efforts fournis par la collectivité par rapport à ses réels potentiels d'actions. Il distingue la collectivité pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieux et pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place à l'échelle de son territoire.

Accompagnement de la collectivité par un conseiller Cit'Ergie : A.F.C.E., sis 7 Promenade du Fort – 14000 Caen et son sous-traitant ALBEA pour un montant total de 29 400 € HT, frais de déplacement en sus. (dont 70 % financés par l'ADEME région Normandie) :

- Restitution de l'état des lieux aux élus en COPIL du 13/03/2019 et en interne le 05/04/2019
- Mai 2019 : six groupes de travail internes pour définir le programme d'actions Cit'ergie. Programme d'actions intégré à celui du PCAET.
- 17/10/2019 : COPIL de travail et de validation de ce programme d'actions par les élus

Participation de la Communauté de Communes aux réunions organisées par l'ADEME dans le cadre de la démarche collective « sobriété » (atelier de clôture le 18/10/2019), 2 réunions du groupe de travail interne.

Affaires foncières

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : le bilan 2019

473 : le nombre de déclarations d'intention d'aliéner traitées par l'intercommunalité (679 en 2018)

Répartition par commune

- Trouville-sur-Mer : 176 (240 en 2018)
- Villers-sur-Mer : 115 (120 en 2018)
- Touques : 75 (104 en 2018)
- Blonville-sur-Mer : 53 (69 en 2018)
- Deauville : 83 (65 en 2018)*
- Saint-Arnoult : 44 (23 en 2018)
- Bénerville-sur-Mer : 26 (25 en 2018)
- Villerville : 25 (24 en 2018)
- Tourgéville : 43 (32 en 2018)
- Vauville : 3 (9 en 2018)
- Saint-Gatien-des-Bois : 36 (32 en 2018)

**DIA traitées par la Communauté de Communes sur le secteur ne faisant pas l'objet d'une délégation du droit de préemption urbain à la ville de Deauville.*

Ventes

- Parcelle sise Carrefour des Forges – cadastrée section A N°107 – SAINT-PIERRE-AZIF : vente par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie au Conseil Départemental du Calvados afin d'aménager un carrefour giratoire au Lieudit « Les forges » sur la commune de Blonville-sur-Mer pour fluidifier et sécuriser au mieux le trafic routier.
- Parcelle cadastrée AC 160 rue de la Chapelle (253m²) à Saint-Arnoult : vente par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Projet de zone d'activité communautaire

- Délibération en date du 21 décembre 2019 pour autoriser l'acquisition des parcelles de terrain à Trouville-sur-Mer cadastrées sections AS n°79-80 d'une superficie de 34 920m².
- Acquisition des parcelles cadastrées AS 7 et 11 sises à Trouville-sur-Mer d'une superficie de 9 190 m².
- Acquisition des parcelles cadastrées AR 200, AS 5, AS 9 et AS 200 sises à Trouville-sur-Mer d'une superficie de 54 532m².

Soit un total de 98 642m² acquis en 2019 par la Communauté de Communes dans le cadre du projet de zone d'activité communautaire.

Déchèterie intercommunale la Croix-Sonnet

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale à la Croix-Sonnet sur la commune de Touques, la Communauté de Communes a acquis 3 parcelles (A581-582-585) d'une superficie totale de 20 165 m² au Conseil départemental du Calvados.

Cœur Côte Fleurie est également associée…

- À la révision du Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain (PPRMT) de Trouville-sur-Mer, Villerville, Criqueboeuf.
- À la révision du SCoT (schéma de cohérence territoriale) lancée en 2016.
- À l'élaboration du SRADDET (schéma Régional d'Aménagement de développement durable et d'égalité des territoires)

Open Data

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a ouvert son portail informatique dédié ouvert en juin 2017 (http://data.coeurcotefleurie.org). Un travail s'est poursuivi en 2019 avec les communes de plus de 3 500 habitants souhaitant se servir de la plateforme de l'intercommunalité pour publier des données publiques (mobilisation des acteurs, 1ères réflexions sur l'harmonisation des données à publier…).

L'adhésion à Open Data France a été renouvelée.

Poursuite de la participation de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie au groupe de travail du pôle métropolitain.

Développement économique

Signature de l'avenant n°2 à la convention cadre de partenariat passée entre la CCI Seine-estuaire et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (opération collective en milieu rural au titre du FISAC) pour redéfinir la clé de répartition des dossiers prévus initialement et de modifier le montant des participations financières des EPCI concernés (Lisieux Normandie et Terre d'Auge). Pas de modification de la participation financière de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (15 650 €).

HABITAT ET LOGEMENT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Crédit photo : Adobe Stock

Convention d'animation d'Amélioration de l'habitat

La convention d'amélioration de l'habitat signée avec SOLIHA en 2018 a été renouvelée en 2019 avec les mêmes objectifs :

- Animer les programmes de réfection de façades mis en place par chacune des communes adhérentes à la Communauté de Communes,
- Informer et conseiller les propriétaires sur les aides en matière d'amélioration de l'habitat et développement durable,
- Mettre en place une politique de prévention et d'adaptation des logements pour les personnes âgées,
- Participer à la résorption de l'habitat Indigne et non décent à travers un partenariat actif pour un repérage efficace des situations,
- Favoriser la réhabilitation des logements locatifs dégradés en respectant l'éco-conditionnalité et la maîtrise des loyers après travaux,
- Participer à la mise en œuvre des actions et à la mobilisation des aides financières en faveur du développement durable : récupérateurs d'eau, panneaux solaires ...

Des aides pour la construction de logements sociaux

En 2019, trois projets de construction de logements collectifs sociaux ont obtenu le versement de leur 1er acompte par la Communauté de Communes :

- **9 500 € (2ème acompte)** ont été versés au bailleur social « Alcéane » pour une opération de construction de **19 logements** sur la Presqu'île de la Touques à Deauville
- **12 500 € (2ème acompte)** ont été versés au bailleur « La Plaine Normande » pour une opération d'acquisition en VEFA de l'usufruit temporaire de **25 logements** sociaux PLUS – Avenue du Littoral à Bénerville-sur-Mer.
- **6 000 € (2ème acompte)** ont été versés au bailleur « Calvados HABITAT » pour la construction de **12 logements** sociaux bénéficiant d'un Label Qualitel BBC Effinergie +. Cette opération correspond à la 1ère phase d'un projet de renouvellement urbain à l'échelle de la résidence d'Aguesseau, rue Saint-Jean, à Trouville-sur-mer.

Adhésion renouvelée en 2019 à l'observatoire « Olonn »

Afin de bénéficier d'une connaissance plus approfondie et d'études plus fines du marché immobilier neuf, les élus communautaires ont renouvelé l'adhésion de la collectivité à l' « Olonn » : Observatoire du logement neuf en Normandie, pour une cotisation s'élevant à 3 000 €.

Cet outil complémentaire permettra à l'intercommunalité de mieux cibler les objectifs et les actions à mener dans ce domaine.

LES ÉQUIPEMENTS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Crédit photo : Patrice Le Bris

Le Parc de Loisirs

Un équipement de 5 hectares, ouvert à tous, tous les jours de l'année, par le biais d'associations, d'écoles selon un planning défini annuellement, ou en accès libre.
Trois gardiens assurent l'entretien du parc, et contrôlent le bon déroulement des activités.
Des séminaires d'entreprises utilisent également le parc (activité kayak notamment, etc.)

Les activités :

- Football.
- Joggeurs, tous les jours.
- Jeux pour enfants, tous les jours.
- Pêche.
- Pétanque (compétitions, entre amis, amicale des pompiers, Association des retraités actifs, les boules trouvillaises), lundi, mercredi, jeudi, dimanche.
- Modélisme, 3 à 4 fois par semaine et des régates, Compétitions régionales.
- Kayak.
- Courses d'orientation pour le sport scolaire.

Des équipes de football professionnelles, la Ligue de Normandie et le District du Calvados ont utilisé les terrains de football.

Durant l'été 2019, le stade Malherbe et l'équipe masculine de Côte d'Ivoire sont venus s'entraîner sur le terrain d'honneur.

Les chiffres 2019 :

Fréquentation : plus de 27 000 visiteurs.

8 000 personnes ont profité des infrastructures pour des activités en libre accès : la pétanque, jeux pour enfants, kayak, pêche, mais également promeneurs et joggeurs.

Les études techniques pour l'amélioration des activités de loisirs (jeux pour enfants et stations de fitness) ainsi que pour l'amélioration des terrains de football (éclairage, drainage, arrosage automatique, mobilier, etc.) ont été réalisées.

Le Pôle OMni'Sports (POM'S)

Le fonctionnement du complexe sportif est assuré par un Comité de gestion. Celui-ci est composé de représentants des communes de Deauville, Trouville-sur-Mer et de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Son coût de fonctionnement est assuré à hauteur de 50 % par la Communauté de Communes et de 25 % pour chacune des communes de Trouville-sur-Mer et Deauville, hors salle de tennis de table et ses locaux annexes, à la charge de Deauville.

Les manifestations accueillies en 2019 :

ZUMBA : Zumba Party Master Class.

JUDO : Tournois, Passage de ceinture, passage de grade.

BASKET FAUTEUIL : Tournoi France / Allemagne, stage Equipe de France féminine.

HANDBALL : Journée des partenaires, tournois, stages.

UNSS STEP : Championnat de France.

KARATÉ : Stages, Coupe Kata et Kumité, Journée de la femme thème auto défense, Championnat de France Taolu, Coupes de Normandie, Coupe sélective, Championnat.

AÏKIDO : Stages.

SAMBO : Championnat de France.

Le Paléospace

En 2019, la fréquentation du Paléospace s'est élevée à **64 595 visiteurs**, il s'agit de la meilleure fréquentation du musée depuis son ouverture le 20 avril 2011 avec une évolution annuelle de **+7,5%**.

On peut constater, d'après l'analyse de la composition de la fréquentation, que la hausse est marquée par :

- Une augmentation très significative des groupes (+ 25,35 %) par rapport à 2018
- L'attractivité des séances du Planétarium (+ 19 %) par rapport à l'an passé
- La présence consolidée des visiteurs individuels (+ 5,7 %)

Cette augmentation est le résultat de l'adaptation de l'offre aux attentes des différents publics et notamment :

- la création d'un parcours pédagogique numérique a été proposé aux familles, l'attractivité de l'exposition temporaire « Les requins, 430 millions d'années d'évolution », en partenariat avec le Musée océanographique de Monaco.

LE SPORT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019 était l'année de préparation de la candidature olympique pour 2024. Le parc de loisirs et le POM'S sont officiellement candidats depuis novembre 2019.

Engouement pour le football (parc de loisirs)

L'effet « coupe du Monde de football féminin » a généré une forte augmentation des pratiques féminines de football locales avec plus d'équipes féminines et davantage de matchs féminins.

Le football se porte bien sur le territoire avec une nette augmentation du nombre d'entraînements et de matchs, qui nécessite d'avoir plus de terrains praticables. C'est pourquoi des travaux importants sont engagés au parc de loisirs pour que les terrains de la plaine de jeu soient praticables de tout temps et que de nombreux terrains soient éclairés.

Travaux de rénovation (POM'S)

Les travaux de rénovation du revêtement du parquet sportif au POM'S ont été livrés début 2019.

LES VOIES VERTES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Piste cyclable et cavalière nord-sud

La piste cyclable et cavalière en site propre qui rejoint le bourg de Saint-Arnoult au Boulevard Maugé à Deauville a été inaugurée le 28 septembre 2019.

Conduit par le Conseil départemental du Calvados, ce projet s'inscrit dans le plan vélo départemental et la liaison Pont-L'Evêque/Deauville. Le tracé longe la ligne droite de l'Hippodrome de Deauville la Touques, côté Parc de loisirs.

Quelques chiffres sur les 6 derniers mois de l'année 2019 :

- Plus de 21 500 piétons (moyenne journalière : 129 piétons)
- Plus de 31 000 vélos (moyenne journalière : 187 vélos)
- Plus de 300 chevaux

L'offre en mobilité douce se voit renforcée sur le territoire en développant des liaisons villes-mer qui s'inscrivent dans les continuités interdépartementales.

Ainsi, réduire l'utilisation de l'automobile pour les trajets courts, accroître la fréquentation par les cyclotouristes de l'arrière-pays littoral : tourisme vert (développement de l'offre touristique sur le territoire), offrir des parcours sportifs, sécuriser les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens.

Piste cyclable est-ouest

Dans le cadre de sa politique de développement des liaisons douces facteur d'attractivité territoriale et de la valorisation des déplacements actifs, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie s'est engagée dans l'aménagement d'une voie verte cyclable traversant les communes de Tourgéville, Vauville, Bénerville-sur-Mer et Blonville-sur-Mer. Ce projet, reliant Saint-Arnoult au marais de Villers-Blonville en contournant le Mont Canisy, assurera la jonction avec la voie verte Nord-Sud récemment ouverte au public. Ainsi, la Communauté de Communes entend assurer un maillage de liaisons douces sur le territoire intercommunal en mettant en valeur son patrimoine naturel avec l'ouverture de perspectives et un paysage ouvert sur le coteau bocager du Mont Canisy classé en ZNIEFF de type I.

Un bureau d'études VRD a réalisé tous les diagnostics nécessaires (ex : réseau hydraulique) et par la suite proposé un projet d'aménagement. Il est accompagné d'un paysagiste, chargé d'identifier la végétation à préserver et de valoriser les paysages qui seront traversés tout en impactant le moins possible l'existant.

Ce projet d'aménagement d'intérêt communautaire, déjà identifié par l'intermédiaire de l'emplacement réservé n°14 dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 22 décembre 2012, longera la voie ferrée existante. Il fait l'objet d'un soutien financier du Conseil départemental du Calvados et de la Région Normandie dans le cadre des contrats de territoire 2017-2021, considérant le réel intérêt ainsi qu'une complémentarité avec les itinéraires en service du plan vélo départemental dans le secteur.

Les négociations et procédures d'acquisitions foncières amiables ont été privilégiées : 4 bornages ont été réalisés entre la Communauté de Communes et les propriétaires privés et 2 arrêtés de voirie portant alignement ont été pris par Monsieur le Maire de Tourgeville pour délimiter le domaine public.

BUS VERTS ET BUS SCOLAIRES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Crédits photo : Autocars Fournier

Bus Verts et bus scolaires

En 2019, 9 680 personnes ont été transportées.

Ce service représente un budget total de 149 151 € HT financé par :

- la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : 122 604 € HT.
- Région Normandie (Service des Transports Publics Routiers) : 12 132 € HT.

À noter que les usagers ont contribué au financement de ce service à hauteur de 14 415 € HT grâce à l'achat des titres de transport.

Transports scolaires

271 élèves ont été accompagnés jusqu'à leur établissement

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie assure l'organisation des transports scolaires via la société des Autocars Fournier (Trouville-sur-Mer), pour les élèves du territoire.

5 circuits de ramassage sont organisés, desservant les établissements scolaires des communes-membres.

Pour l'année scolaire 2018-2019, ont été transportés chaque jour :

40 élèves d'écoles maternelles, 78 élèves d'écoles élémentaires, 153 élèves d'écoles secondaires. Ce service représente un budget total de l'ordre de 231 411 € subventionné en partie par la Région Normandie.

LE WIFI TERRITORIAL ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les résidents, permanents, secondaires et touristiques, peuvent désormais se connecter facilement, gratuitement et librement en tout point du territoire Cœur Côte Fleurie via le réseau wifi inDeauville.

Un atout supplémentaire

Ce service est un atout supplémentaire pour le territoire, dont l'essentiel de l'économie est touristique. L'industrie du tourisme a été l'un des premiers à adopter la transformation numérique, lequel a joué un rôle fondamental dans sa croissance. Aujourd'hui, la quasi-totalité des voyageurs prépare leurs séjours via internet, du choix de la destination à la consommation jusqu'au partage d'expériences, et dispose d'un smartphone. La mise à disposition d'un accès wifi répond à la demande de rester connecté facilement, rapidement et sans coût supplémentaire, quelle que soit la localisation.

Une centaine de bornes sont déjà posées

Engagée depuis 2008 dans l'accessibilité numérique, Cœur Côte Fleurie est la première Communauté de Communes de France à avoir installé la fibre optique dans la totalité de ses communes, qu'elles soient littorales ou rurales. Dans cette continuité, elle déploie depuis 2018 ce réseau wifi à haut débit de façon pluriannuelle. Une centaine de bornes sont déjà posées, d'autres sont en cours de déploiement. Installées sur les mairies, les bureaux d'information touristique, les bâtiments publics et des sites à forte densité touristique comme les plages, elles permettent de relier par ondes radio tous les appareils numériques (ordinateur, smartphone, routeur, modem, internet, etc.). Leur portée peut se compter en centaines de mètres (hors obstacle comme un mur de béton). D'ici quelques mois, Cœur Côte Fleurie sera également la Communauté de Communes la mieux dotée sur le plan du wifi territorial.

TOUT SAVOIR SUR LA FIBRE OPTIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrivée de l'opérateur SFR

SFR FTTH a annoncé en 2019 qu'il rachèterait COVAGE. Ce rachat sera finalisé pour septembre 2020 sauf avis contraire des autorités de la concurrence française et européenne.

Réingénierie du réseau

La réingénierie du réseau optique consiste à transformer le tronçon de distribution optique afin de satisfaire aux recommandations du régulateur de télécom (l'ARCEP.)

Les audits et études associés à ce chantier ont été menés au 1er semestre 2019.

Depuis l'été 2019, les travaux se sont déroulés sur 5 quartiers situés à Tourgéville, Saint-Arnoult, Saint-Pierre-Azif et Vauville.

Les travaux sur les autres communes du territoire s'étaleront en 2020 et 2021.

COMMUNICATION

Chatbot 65
ADGCF 67
Contrats de territoire 69
États généraux des RIP 71
Nudges, l'incitation au changement 73
Nouveau site internet pour la Communauté de Communes 75
Faire la fête sans perdre la tête 76
Formation sauveteur en mer 77

SOPHIE, UNE AMBASSADRICE VIRTUELLE AUPRÈS DES USAGERS
COMMUNICATION

En 2017, la compétence collecte et traitement des déchets ménagers était transférée à la Communauté de Communes après la promulgation de la loi NOTRe. La collectivité a alors le projet de mettre en place une maison virtuelle des services accessible aux usagers 24h/24 et 7j/7.

En juin 2018, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a donc décidé de déployer un nouveau canal pour mieux servir les usagers : « Sophie », le chatbot.

Sophie répond simplement et de manière personnalisée à de nombreuses questions liées aux déchets : récupérer le calendrier de collecte en fonction de sa zone d'habitation, connaître les horaires et adresses des déchèteries, obtenir toutes les consignes et conseils pour le tri domestique, savoir que faire de ses encombrants ou déchets verts, etc. Les usagers peuvent également effectuer des signalements (dépôt sauvage, collecte prévue non effectuée, bac ou point tri saturés) en utilisant un smartphone ou un ordinateur.

Chaque jour, Sophie acquiert de nouvelles connaissances. Depuis le lancement du chatbot en 2018, **plus de 1 500 conversations** relatives aux ordures ménagères ont été enregistrées. Depuis septembre 2019, Sophie poursuit son développement en intégrant de nouvelles thématiques telles que la gestion de l'eau sur le territoire.

« OSONS LA RÉVOLUTION TERRITORIALE ! » : 12ÈMES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES INTERCOMMUNALITÉS (ADGCF)

COMMUNICATION

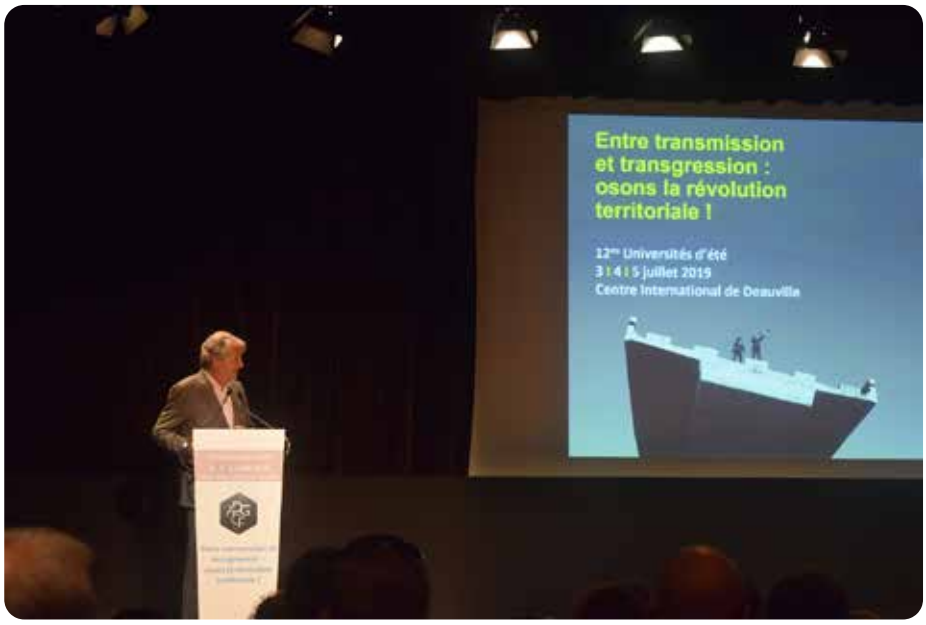

Ce sont plus de 400 congressistes qui se sont retrouvés à Deauville les 3, 4 et 5 juillet derniers à l'occasion des 12èmes Universités d'été des directeurs généraux des intercommunalités et qui se sont lancés avec enthousiasme dans l'exercice de prospective territoriale autour de Gilles Berhault (délégué général de la Fondation des transitions), Olivier Bouba-Olga et Clément Carbonnier (économistes), Aurélien Delpirou (géographe), Philippe Estèbe (professeur au CNAM), Patrick Le Lidec et Myriam Mérad (professeurs au CNRS) et Pierre-Henri Tavoillot (philosophe).

En bref :

Au-delà de l'intercommunalité, l'enjeu réside dans les alliances territoriales. Ce sont les flux qui nous relient aux autres territoires.

Il y a un accord unanime de la part des experts qui considèrent que la question de savoir comment traiter les flux et les interdépendances devient une dimension de plus en plus centrale dans la gestion publique locale, avec ce paradoxe consistant à dire qu'au moment où on construit des espaces communautaires, il faut déjà penser à la politique « hors les murs ». Ce qui interroge sur la notion même de communauté car ce sont des communautés mouvantes d'une certaine façon.

Un des éléments de résultat qui a été communiqué est l'idée qu'il devient de plus en plus difficile d'appréhender les territoires en catégories préconstruites, l'enjeu n'est pas de classer en rural / urbain / métropole,... Les territoires sont pris dans un processus de métropolisation. Il est d'ailleurs plus intéressant et plus juste de parler de métropolisation que de métropole (en Allemagne, on parle plus de région métropolitaine), cela permet de mieux se projeter dans les systèmes territoriaux.

Le troisième point mis en avant, le plus marquant des propositions du rapport, est l'idée de déterritorialiser la fiscalité économique. Le débat n'a pas eu lieu sous cet angle, le débat a été détourné. L'enjeu n'est pas de déterritorialiser mais de changer les bases de la fiscalité, qu'elle porte sur les ménages ou qu'elle porte sur l'économie, pour accrocher l'impôt local à l'impôt national, à l'impôt sur le revenu et à la CSG. Il est intéressant de voir comment une solution de justice fiscale, du point de vue du contribuable, n'est pas une solution de justice spatiale du point de vue des territoires. Le débat qui a eu lieu à propos des riches périphéries des métropoles par rapport à leurs faibles charges de centralité, montre que si on lève un impôt local, fortement indexé sur le revenu des habitants, on va voir gonfler les inégalités de richesses entre les territoires. Ceci supposerait des mécanismes très puissants de péréquation, sachant qu'aujourd'hui, on a des péréquations qui intègrent tellement de paramètres qu'elles sont de fait très peu « péréquatrices ». Cela renvoie à une réflexion plus profonde : ne pourrait-on pas trouver seulement quelques critères, et non pas 36 000 critères de péréquation, de façon à trouver des modalités plus efficaces ?

Pour terminer : ce type d'interrogation des collectivités sur elles-mêmes est très intéressant, avec la génération du débat sur le sens de ces réformes et de ces dynamiques territoriales. La dynamique est moins dans les réformes que dans la manière dont on les met en œuvre. On a les instruments aujourd'hui, l'enjeu est de les faire fonctionner et d'inventer le mode d'emploi de ces instruments. Ce ne sont pas les instruments qui manquent mais plutôt les modes d'emploi et l'usage qu'on fait de ces instruments.

Source : Actes des Universités d'Été 2019 – ADGCF

CONTRATS DE TERRITOIRE AVEC LA RÉGION NORMANDIE ET LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNICATION

Crédit photo : Patrice Le Bris

Près de 6 millions d'euros investis par la **RÉGION NORMANDIE** pour la période 2017-2021 qui souhaite, par ces contrats de territoire, aider des projets structurants et créer de la valeur. Les projets aidés par la Région Normandie :

- 4 000 000 € pour le pôle culturel des Franciscaines à Deauville, un équipement à vocation de médiathèque, musée et lieu de vie.
- 1 312 000 € pour l'ouvrage de confortement de la falaise de Villerville.
- 200 000 € pour la requalification du quartier médiéval de Touques en quartier de la culture et des arts.
- 150 000 € pour la réhabilitation du front de mer et des équipements nautiques à Villers-sur-Mer.
- 171 000 € pour l'aménagement de la voie vélo Est-Ouest de Tourgéville à Villers-sur-Mer.
- 100 000 € pour la réhabilitation du complexe sportif de Saint-Arnoult.
- 23 000 € pour des études sur l'aménagement d'une zone d'activité économique à Trouville-sur-Mer.

Préparation de l'avenant n°1 au contrat pour intégrer les deux projets de la commune de Saint-Gatien-des-Bois, membre de la Communauté de Communes depuis le 1er janvier 2018, soit postérieurement à la signature du contrat. Les projets aidés par la Région Normandie :

- 192 000 € pour la construction d'une offre de services marchands.
- 312 000 € pour la création d'un espace tiers-lieu coworking.

Le contrat de territoire signé avec le **DÉPARTEMENT DU CALVADOS** a pour objectif de favoriser la réalisation de projets d'aménagement et de développement de la Communauté de Communes. Les aménagements favoriseront l'attractivité mais aussi la qualité de vie des habitants du territoire à l'année. Ce contrat, à hauteur de 2,3 millions d'euros, est signé pour une durée de cinq ans, de 2017 à 2021. Les projets subventionnés par le Département du Calvados sont :

- Rénovation du front de mer, du bassin nautique et du bassin d'apprentissage de la natation à Villers-sur-Mer.
- Aménagement de la voie cyclable Est-Ouest entre Villers-sur-Mer et Saint-Arnoult.
- Création d'un skate-park et rénovation des équipements sportifs à Deauville.
- Aménagement d'une aire de camping-car à Trouville-sur-Mer.
- Aménagement du Grenier à sel à Touques.

Un montant de 42 500€ a été mobilisé pour des travaux de lutte contre les inondations portant sur les années 2018 et plus.

Un montant de 300 000 € est déduit de l'enveloppe disponible au contrat de territoire (part intercommunale) afin d'abonder la subvention départementale en soutien au projet de consolidation de la falaise de Villerville.

ÉTATS GÉNÉRAUX DES RIP, BILAN DE LA 8ÈME ÉDITION

COMMUNICATION

Crédit photo : Patrice Le Bris

Le 14 mars dernier, les États Généraux des RIP ont mobilisé 170 participants autour des questions liées au « dernier mètre », voire au dernier kilomètre, ou « comment s'assurer que le plan France THD et ses acteurs se donnent les moyens d'aller au bout de leurs ambitions ? ».

En bref :

La bonne nouvelle : Orange a officiellement rejoint les autres OCEN en annonçant sa décision de proposer ses services sur les RIP dont elle n'est pas délégataire ou partenaire. Encouragé par les prises de positions de SFR et de Bouygues Telecom, l'opérateur historique a annoncé le 13 mars (Fabienne Dulac) et le 14 mars (Cyril Luneau) son engagement dès 2019 à investir les RIP, ce qui contribuera à accélérer considérablement la commercialisation des prises FTTH déployées...

L'édition 2019 a apporté des éléments de réponse aux **4 enjeux** soulevés lors de la précédente édition :

- Les OCEN sont dorénavant tous prêts à proposer leurs services sur les RIP dont ils ne sont pas délégataires ou partenaires. Orange l'a annoncé la veille des États Généraux des RIP, le 13 mars. L'animation concurrentielle et la bascule des abonnements HD vers le THD voit disparaître un frein important.

- L'accélération du programme France THD en 2018 avait soulevé deux inquiétudes : les acteurs du déploiement disposeront-ils des ressources humaines nécessaires et la fibre risque-t-elle de manquer ? Sur le premier point, l'inquiétude demeure tant les recrutements à prévoir son intenses. 28 000 emplois à pourvoir sur les 5 ans qui viennent, dont la grande majorité dans les 2 ans. Un effort de médiatisation des métiers du THD doit être mené au niveau national car ils ne sont pas dépourvus d'attractivité, comme l'a montré le mini-forum des métiers organisé à Deauville le 13 mars en marge des États Généraux des RIP qui a mobilisé 120 personnes dont 30% de jeunes femmes sur le seul territoire de Coeur Côte Fleurie. Le 1er Régiment du SMV a montré que les carrières du THD constituaient aussi une opportunité majeure d'avenir pour des jeunes en difficulté, et des carrières à progression interne pour plusieurs décennies du fait de l'évolution des métiers du déploiement vers ceux de la maintenance, mais aussi du caractère éminent exportable des compétences développées par les champions français des réseaux. **Des champions français désormais reconnus à travers un Comité Stratégique de Filière**, une excellente nouvelle, et un gage de visibilité et de lisibilité pour une filière d'avenir. Sur le second point, les fabricants de fibre optique se sont rapidement adaptés grâce à des carnets de commande plus lisibles de la part des opérateurs, le spectre de la pénurie de fibre s'éloigne, mais les opérateurs sont invités à ne pas transiger sur la qualité de la fibre qu'ils mettront en œuvre, les fausses économies d'aujourd'hui préparant les surcoûts de demain.
- Le mix technologique s'est confirmé comme incontournable. Le RTTH émerge aujourd'hui comme une alternative fiable et rapide à mettre en oeuvre, un sujet à nouveau mis sur la table par les AMEL.
- 2018 soulevait la question des financements publics, notamment le guichet de l'État. Il est clair que celui-ci restera fermé en 2019 et que l'État croit constater une capacité des acteurs privés à mobiliser leurs fonds propres afin de faire exister un marché du THD désormais mature. La vigilance sera de mise du côté des collectivités porteuses de RIP qui refusent en bloc de voir ré-émerger, çà et là sur leurs territoires les inégalités de traitement liées au caractère rentable ou non des espaces. Leur objectif demeure le THD pour tous.

Par-delà toutes ces nouvelles plutôt bonnes montrant que l'objectif d'une France passant des dernières aux premières places européennes de la connectivité sous 5 ans devient réaliste, **la problématique du RACCORDEMENT** s'est imposée comme le défi majeur à très court terme. Pour les acteurs du déploiement et ceux de l'immobilier, l'entrée dans le logement est stratégique, et doit se faire selon certaines pratiques et normes partagées au risque de plonger les consommateurs dans une jungle commerciale et technique dont tout le monde sortirait perdant…

DES NUDGES POUR RÉDUIRE LES INCIVILITÉS
COMMUNICATION

La technique du nudge est de plus en plus utilisée par les collectivités pour inciter chacun aux bons comportements et réduire les incivilités de façon non contraignante et non culpabilisante.

Le cendrier de sondage (en développement)

Nos cendriers de sondage sont composés de deux compartiments vitrés : Casino ou Thalasso – Fraise Tagada ou Dragibus – Parasols de Deauville ou Parapluies de Cherbourg – Camembert ou Pont l'Évêque… L'invitation au vote augmente en moyenne de 50% le nombre de mégots collectés par rapport à un cendrier classique.

4 cendriers ont été installés à Blonville-sur-Mer, 4 à Villers-sur-Mer, 1 à Bénerville-sur-Mer et 1 à Saint-Gatien-des-Bois.

Labyrinthe du tri (expérimental)

Le labyrinthe tracé au sol devant un point d'apport volontaire interpelle le regard sur un mobilier qui se fond d'ordinaire dans le paysage urbain. Le labyrinthe tend à rendre le geste de tri ludique et à sanctuariser cet espace auparavant envahi par les dépôts sauvages.

2 labyrinthes sont installés sur la commune de Villers-sur-Mer.

LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE
COMMUNICATION

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a lancé son nouveau site internet en juillet. Plus intuitif, plus interactif et résolument tourné vers les usagers, il permet de faciliter le quotidien et les démarches administratives.

Au terme de près d'un an de travail de réflexion, création, rédaction et mise à jour, la Communauté de Communes offre au public un site internet convivial, créé en totale synergie avec les agents des différents services de Cœur Côte Fleurie ainsi qu'en étroite collaboration avec le groupe de travail d'élus qui a œuvré sur le projet. La population a également été entendue pour cette refonte à travers un questionnaire. L'enjeu : concevoir un site internet en adéquation avec les besoins et les attentes des internautes d'aujourd'hui.

Les objectifs de ce nouveau site sont multiples :

1. Faciliter le quotidien et les démarches des habitants.
2. Véhiculer une image dynamique et moderne, reflet de notre territoire.
3. Présenter et identifier les compétences de la Communauté de Communes.
4. Concevoir un outil plus ergonomique, plus interactif et plus intuitif.
5. Proposer un outil responsive design, c'est-à-dire qui s'adapte à tous les supports (mobile, tablette, ordinateur).

Retrouvez aussi toute l'actualité de la Communauté de Communes sur Instagram !

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a souhaité développer son compte officiel Instagram @coeurcotefleurie, lancé en 2018, et son hashtag officiel #coeurcotefleurie pour répondre à l'évolution technologique de ces dernières années qui a conduit les jeunes à adopter de nouvelles habitudes de communication et de recherche d'informations.

Dédié à l'actualité de la Communauté de Communes, à la valorisation du territoire et de ses projets, le compte Instagram a pour but de **renforcer les liens existants avec la population** en devenant l'une des sources principales d'actualités.

« FAIRE LA FÊTE SANS PERDRE LA TÊTE », C'EST POSSIBLE !
COMMUNICATION

Pour sensibiliser les jeunes aux risques liés à la consommation d'alcool ou de drogues et aux accidents de la circulation, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie multiplie les initiatives, notamment via l'opération « Faire la fête sans perdre la tête » coordonnée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dont la collectivité est en charge.

Les jeudis 7 mars, 2 et 9 mai, 21 novembre, 90 élèves du lycée Marie-Joseph de Trouville-sur-Mer et de la Cité Scolaire André Maurois se sont rendus à des audiences à juge unique au Tribunal de Grande Instance de Lisieux afin d'être confrontés à la justice et de mesurer l'impact des comportements dangereux suite à des délits commis sous l'emprise de produits stupéfiants.

FORMATION SAUVETEUR EN MER, UN BILAN TRÈS POSITIF POUR CETTE 2ÈME ANNÉE

COMMUNICATION

En 2017 débutait la Formation Sauveteurs sur les plages de Cœur Côte Fleurie. Deux ans après, sur les 23 candidats retenus pour la formation, 18 sont aujourd'hui en poste à la surveillance des plages de Cœur Côte Fleurie. La promesse est tenue !

À son lancement, la Formation Sauveteurs Cœur Côte Fleurie poursuivait l'objectif de former et employer des jeunes du territoire au métier de surveillant de baignade pour faire face à plusieurs défis :

- l'obligation impérative de la surveillance de la baignade de nos communes littorales
- la difficile gestion des effectifs de la Police Nationale.

Grâce à l'engagement quotidien de Christophe Chery, Responsable de la formation, l'intercommunalité a pu offrir à ces jeunes un emploi et une expérience :

- Une formation diplômante et gratuite*: Permis Mer + Stage en mer – Formation PSE1
- Un emploi saisonnier assuré pendant 3 années consécutives.

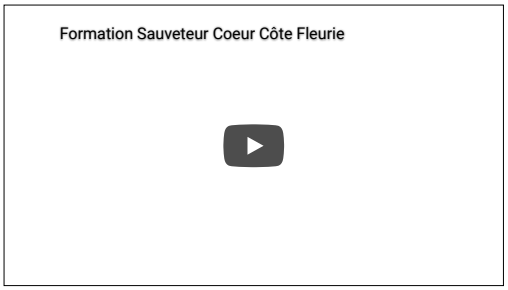

https://www.youtube.com/watch?v=sXtAM4Ou9nM

Les apprentissages :

- Apprentissage de la réglementation des baignades, connaissances des arrêtés de baignade
- Sauvetage en Mer
- Armement des postes de secours
- Procédures juridiques en cas d'incident
- Balisages
- Examens de natation
- Formation aux V. H. F (Radios hautes fréquences)
- Conduite Quads et Bateau type Zodiac en conditions réelles

Lien avec les institutionnels : Police – Sémaphore (cross) – Pompiers : Les stagiaires ont notamment pu visiter la caserne des pompiers de Touques, et le sémaphore.

Volume horaires :

Preuve que cette formation est un véritable engagement pour les jeunes stagiaires, le programme de formation mis en place permettait de disposer :

- de **6 heures d'entraînement de natation par semaine** entre les piscines de Cabourg, Deauville et Trouville-sur-Mer ;
- de 12 heures de réglementation, réparties en trois samedis matins et 3 soirées ;
- d'un test mensuel afin de jauger des progrès de chacun ;
- de **17 heures de pratique de sauvetage en mer**

Une formation gratuite sous conditions :

Le coût de la formation par stagiaire (645 €) **est intégralement pris en charge par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.** Les candidats prennent à leur charge les frais d'adhésion aux piscines et à l'association Surf Rescue, soit 135 € ainsi que les timbres fiscaux pour le permis mer.

**Une formation gratuite (sous conditions)*

1. Le candidat réussi les examens et travaille 3 saisons sur le territoire. La formation est gratuite.
2. Le candidat réussi les examens et travaille 2 saisons sur le territoire. Le candidat rembourse 25 % des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

3. Le candidat réussi les examens et travaille 1 saison sur le territoire. Le candidat rembourse 50% des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.
4. Le candidat ne finit pas la formation – échoue aux examens – ne termine pas la formation : Le candidat rembourse la totalité des frais pédagogiques engagés à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Quel coût pour les communes ?

Chaque commune qui recrute un de ces jeunes rembourse à la Communauté de Communes 1/3 des frais pédagogiques par saison.

Bilan chiffre de la 2ème année :

8 réussites au BNSSA 3 échecs

6 stagiaires employés sur nos plages

Tableau de répartition des stagiaires sur les plages de Cœur Côte Fleurie sur la saison d'été 2019 :

Communes	Stagiaire	Total remboursé par les communes
Deauville	3 stagiaires	628,98 €
Trouville-sur-mer	4 stagiaires	1 698,64 €
Villers-sur-mer	1 stagiaire	424,66 €
Remboursement individuel	2 abandons de la formation Échec BNSSA	630 € 1 935 €

Crédits photo : Patrice Le Bris

FINANCIER

Budgets 81
SDIS 84

LES COMPTES ADMINISTRATIF 2019
FINANCIER

Budget principal **section fonctionnement**

Dépenses : **22 589 891 €**

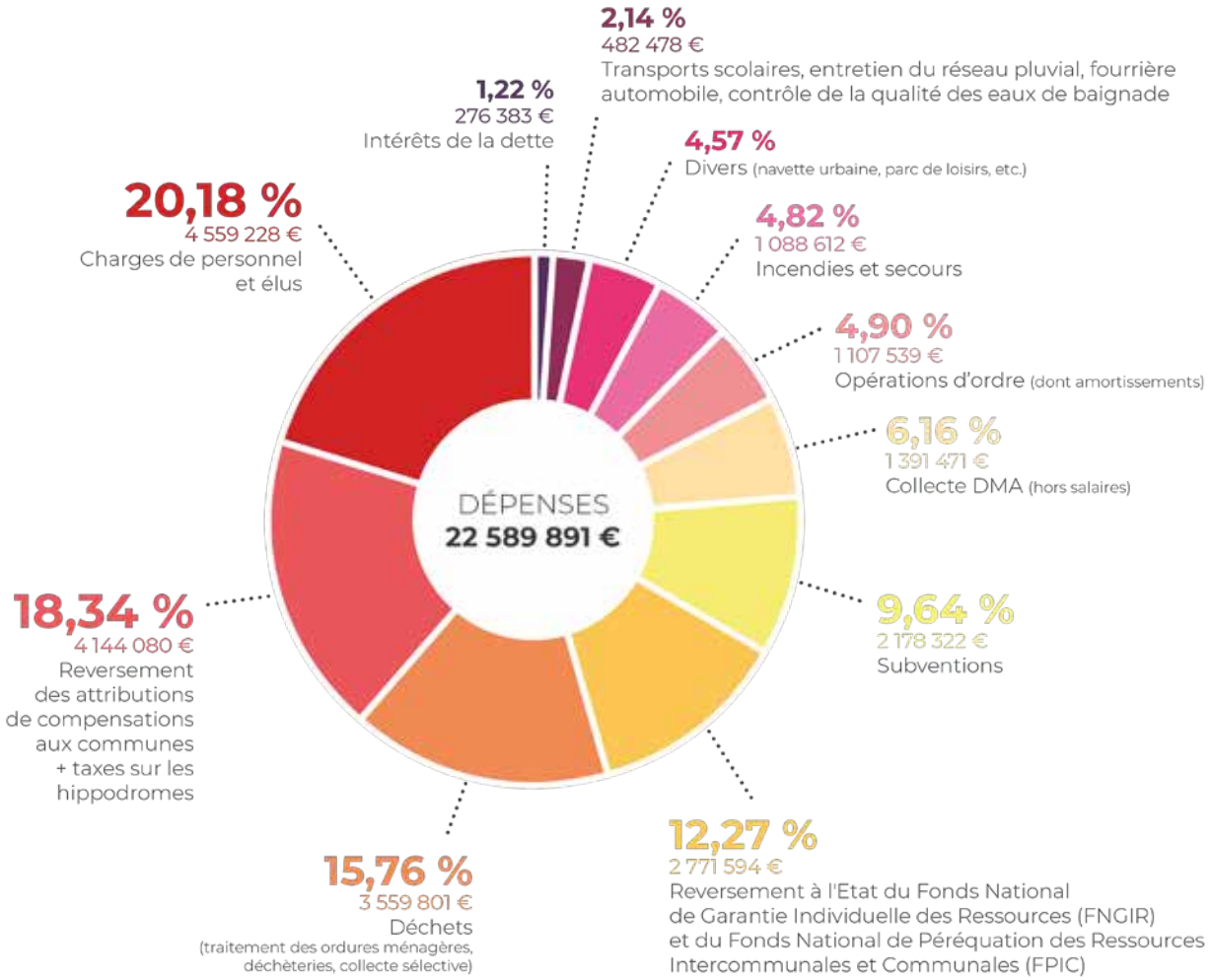

Recettes : **25 608 042 €**

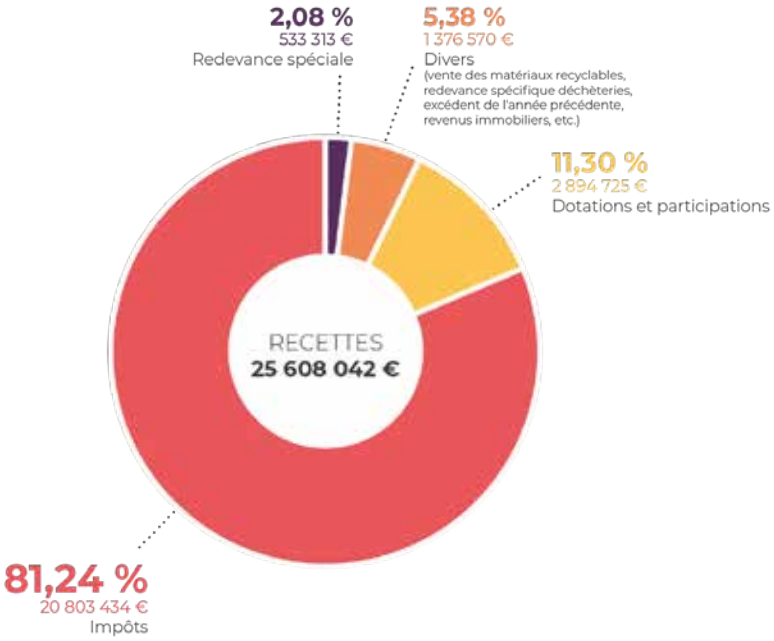

Budget principal **section investissement**

Dépenses : **3 770 481 €**

Recettes : **11 488 994 €**

Les principaux investissements réalisés en 2019 (tous budgets confondus)

Renouvellement des canalisations d'assainissement	313 002 €
Boucle optique intercommunale	312 205 €
Renouvellement des canalisations d'eau potable	1 492 325 €
Acquisition de bacs à déchets	137 274 €
Acquisition de véhicules au service DMA	260 535 €
Renouvellement des canalisations des eaux pluviales	60 255 €
Construction bâtiment service Eau	495 814 €
Fonds de concours dont piste cyclable N/S	600 375 €
Système matériel vidéo protection	138 128 €

Wifi intercommunal	120 827 €
Déchèteries Intercommunales (dont acquisitions terrains)	127 650 €
Piste cyclable Est/Ouest	86 028 €

Budgets annexes

Budget de l'eau

- Section d'Exploitation

Dépenses : 809 941 €

Recettes : 1 401 489 €

- Section d'Investissement

Dépenses : 1 438 222 €

Recettes : 1 612 778 €

Budget de l'assainissement

- Section d'Exploitation

Dépenses : 2 354 199 €

Recettes : 3 234 514 €

- Section d'Investissement

Dépenses : 2 236 729 €

Recettes : 3 933 099 €

La Mission Locale de la Baie de Seine et le P.L.I.E

Dans une démarche d'aide pour l'insertion professionnelle, la Communauté de Communes apporte son soutien financier, depuis plusieurs années, à la Mission Locale de la Baie de Seine et au P.L.I.E.

Le **P.L.I.E** (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un programme d'actions destiné à construire des parcours individualisés d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Son rôle est de concevoir, coordonner et développer des actions pour l'insertion sociale et professionnelle sur un territoire déterminé.

Quant à la **Mission Locale de la Baie de Seine**, elle est constituée d'une équipe de professionnels qui repère sur le territoire les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle et travaille sur les solutions mobilisables pour y répondre.

Chaque année, la Communauté de Communes verse une contribution financière aux deux organismes. Pour l'année 2019, elle s'est élevée à 41 000 € pour la Mission Locale et 48 293,10 € pour le PLIE.

S.D.I.S (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)
FINANCIER

Chaque année, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie verse une contribution au SDIS. Pour l'année 2019, elle s'est élevée à **1 088 612 €**.

Sur Cœur Côte Fleurie, les Sapeurs-Pompiers sont organisés de la façon suivante :

2 centres de secours :

Touques

22 professionnels dont le chef de centre et son adjoint ainsi qu'environ 50 volontaires. Il existe également une section de jeunes sapeurs regroupant une quinzaine de jeunes filles et garçons âgés de 13 à 17 ans qui sont formés pendant quatre années à l'issue desquelles ils pourront être intégrés comme sapeurs-pompiers.
2872 interventions en 2019.

Villers-sur-Mer

Environ 30 volontaires dont le chef de centre et son adjoint.
586 interventions en 2019.

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

12 rue Robert Fossorier - BP 30086 14803 Deauville Cedex
Tél. 02 31 88 54 49 - Fax 02 31 88 19 76
www.coeurcotefleurie.org - info@coeurcotefleurie.org

facebook.com/coeurcotefleurie

Document publié en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Directeur de la publication : Philippe Augier
Rédaction : Service Cœur Côte Fleurie – Image In France
Création graphique et mise en page : Image In France